



SYNDICAT DES ÉNERGIES
ET DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE HAUTE-SAVOIE



Rapport d'activité 2017

Sommaire

ÉDITO	5
L'année 2017 en images	6
La mobilité électrique	6
La transition énergétique	6
Distribution publique d'électricité et de gaz	6
La transition numérique	7
Le SYANE ici et ailleurs	7
2017 en synthèse	8
42,7 M€ d'investissements	9
Un plan d'actions en faveur de la transition énergétique	11
1. Présentation du SYANE	12
Le SYANE, service public des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie	14
Les instances du SYANE en 2017	16
2. Garantir des services publics locaux de l'électricité et du gaz de qualité	18
Investir pour des réseaux d'énergies de qualité	19
Contrôler et agir pour un service public et une fourniture d'énergie de qualité	24
Optimiser les achats d'énergie	27
3. Le SYANE, acteur opérationnel de la transition énergétique	28
Maîtriser la consommation d'énergie dans les bâtiments publics	29
Développer les énergies renouvelables	32
Assurer un éclairage public performant	35
4. Mobilité électrique et transition numérique : des projets d'avenir pour la Haute-Savoie	38
Promouvoir la transition numérique de la Haute-Savoie	39
Favoriser la mobilité électrique avec le réseau public de bornes de recharge du SYANE	43
5. Le fonctionnement du SYANE	47
Les comptes administratifs 2017	48
Les ressources humaines : une équipe de 59 agents au service des collectivités	52
La communication du SYANE	54
Les annexes	56
Annexe 1 : les délégués du Comité du SYANE	57
Annexe 2 : les Commissions du SYANE	62



C'est grâce à l'addition et à la multiplication des initiatives locales et départementales et au dynamisme des collectivités, que nous relèverons les multiples défis de la transition énergétique et numérique au service de la Haute-Savoie.



Avec la création de la société d'économie mixte Syan'EnR et la prise de la compétence « Réseaux de chaleur », le SYANE s'est doté d'outils opérationnels lui permettant de porter, construire et exploiter des installations d'énergies renouvelables. Il a ainsi franchi un nouveau cap en devenant producteur d'énergies renouvelables.

Concernant les réseaux d'énergie, une reprise des investissements a été constatée en 2017, soutenue par une politique volontariste du SYANE pour la qualité et la sécurisation des réseaux d'électricité. La tendance observée ces dernières années s'est confirmée, **avec une priorité donnée par les communes aux projets de rénovation énergétique** (bâtiments publics, éclairage public...).

Fait marquant de l'année 2017 : l'inauguration du réseau public eborn pour la recharge des véhicules électriques. À terme, ce sont 150 bornes qui seront en service dans toute la Haute-Savoie. Avec ce projet, le SYANE affirme sa volonté d'agir en faveur de la transition énergétique et d'une mobilité décarbonée, contribuant à l'amélioration de la qualité de l'air.

La construction du réseau public fibre optique départemental s'est poursuivie en 2017. **Les investissements ont doublé**, de 10 M€ en 2016 à 20 M€ en 2017. Trois premières poches « FTTH » (fibre vers les logements) ont été réceptionnées par le délégataire Covage. Au service de l'économie, de l'emploi et des services publics, **le réseau s'ouvre progressivement aux professionnels**. Près de 200 zones d'activités étaient couvertes à fin 2017. En complément, le SYANE a lancé, en coordination avec l'opérateur Orange, **un plan d'amélioration des débits internet. Quatre premières communes en ont bénéficié en 2017.** Enfin, la mise à jour du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie a démarré. **Un premier volet dédié aux usages numériques** est en cours d'élaboration, en étroite concertation avec les acteurs publics et privés engagés dans ces évolutions.

2017 affirme ainsi les orientations prises par le SYANE ces dernières années. Brique après brique, le Syndicat construit une **politique globale et cohérente** dans les domaines des réseaux, des énergies et du numérique. Acteur opérationnel, le SYANE soutient, par son expertise, ses actions concrètes et ses services mutualisés, l'émergence de projets publics portés par les communes et intercommunalités. C'est grâce à **l'addition et à la multiplication des initiatives locales et départementales et au dynamisme des collectivités**, que nous relèverons les **multiples défis de la transition énergétique et numérique de la Haute-Savoie.**



Jean-Paul AMOUDRY
Président du SYANE

Jean-Paul AMOUDRY
Président du SYANE

L'année 2017 en images

La mobilité électrique



À LA UNE / MARS :

Inauguration officielle du réseau public du SYANE pour la recharge des véhicules électriques - Rumilly



13 inaugurations de bornes de recharge



9 événements liés à la mobilité durable : événements locaux, salons, e-rallye,...

La transition énergétique



À LA UNE / OCTOBRE :

Création de la société Syan'ENR pour soutenir les énergies renouvelables en Haute-Savoie



Engagement de la stratégie lumière du Grand Annecy pour un éclairage performant (réunions, ateliers et balades nocturnes)



Appels à Projets Énergies : 22 lauréats en 2017

Distribution publique d'électricité et de gaz



À LA UNE / DÉCEMBRE :

Une convention pour le développement du gaz et du biogaz à Arenthon



Achat groupé de gaz naturel : démarrage du 2^e marché - Réunion d'information



Réception des travaux d'extension du gaz à Fillinges

La transition numérique



À LA UNE / 2ND SEMESTRE :
Amélioration des débits internet
avec le raccordement en fibre optique
des centraux ADSL de Marlioz, Montmin,
Leschaux et Saint-Eustache



Construction du réseau public
de fibre optique



Usages numériques :
engagement de la concertation

Le SYANE ici et ailleurs



À LA UNE / OCTOBRE :
Forum des Collectivités territoriales
de la Haute-Savoie



Les 13 syndicats d'énergie
de l'association TEARA – Territoire
d'Énergie Auvergne-Rhône-Alpes,
créée en janvier dans la continuité
de l'USERAA, se sont réunis en
Haute-Savoie

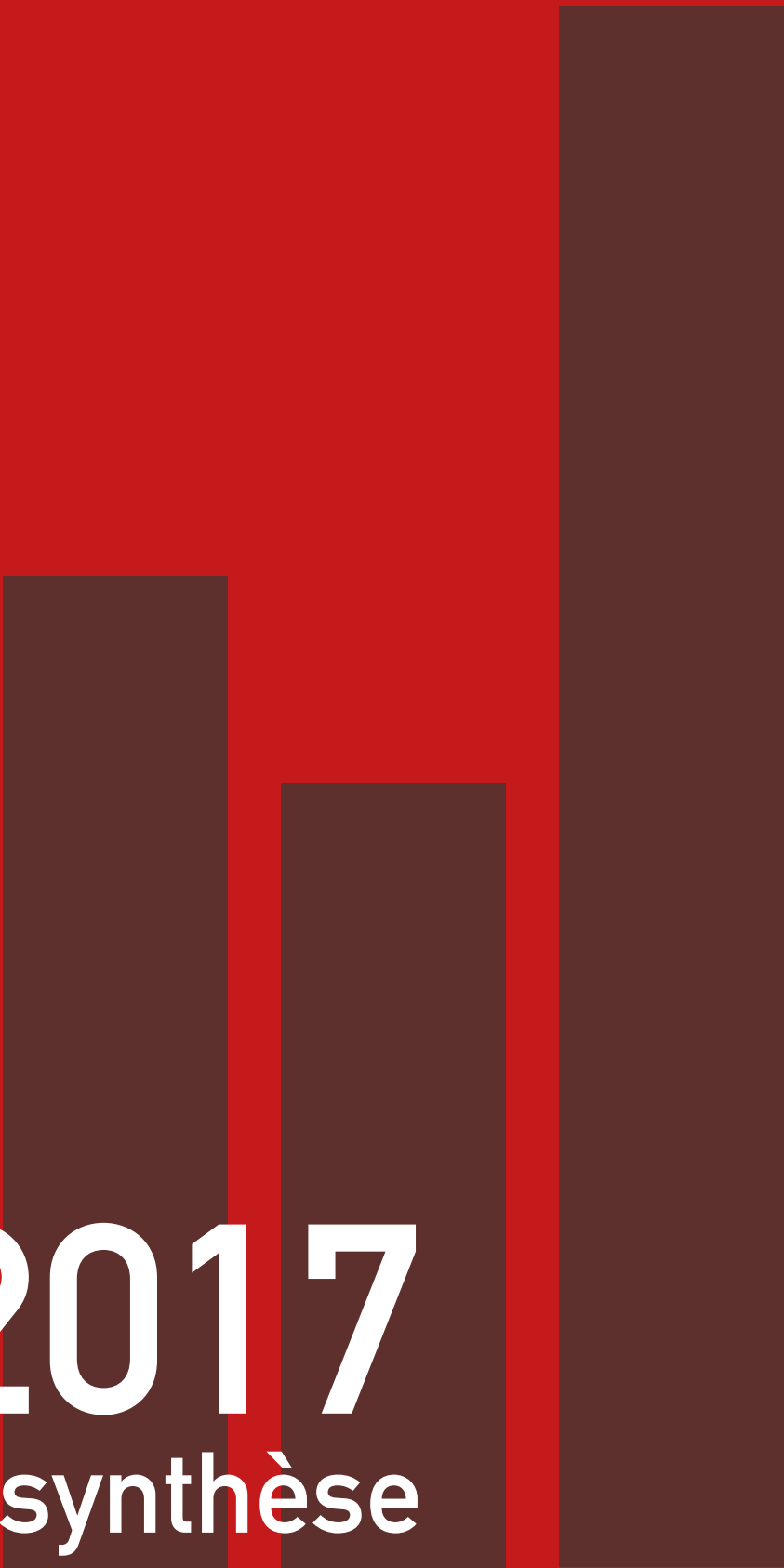


Salon National des Maires
et des Collectivités locales



**Une année 2017 riche en événements,
traduisant la dynamique du SYANE
et des collectivités de Haute-Savoie**





2017
en synthèse

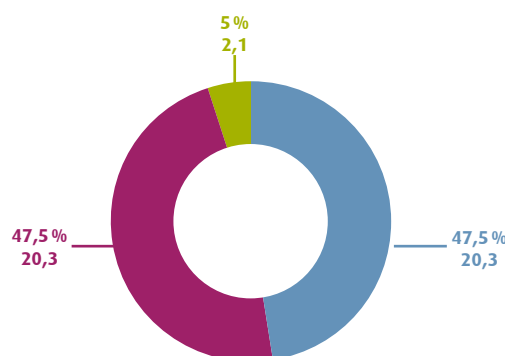
42,7 M€ d'investissements

En 2017, le SYANE a engagé 42,7 M€ d'investissements, dont :

- **20,3 M€ pour les réseaux d'énergie** (réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications), soit 47,5 % des investissements (60 % en 2015).
- **20,3 M€ pour les réseaux numériques**, soit 47,5 % des investissements en 2017 (37 % en 2016)

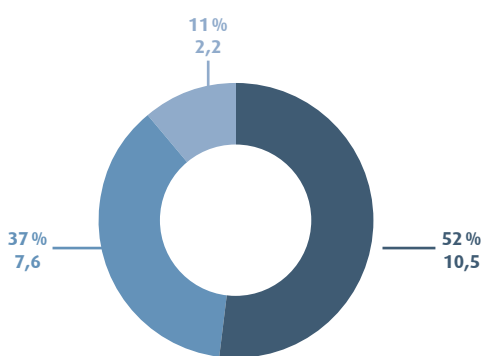
RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS EN 2017 (EN M€)

- Réseaux d'Énergie
- Réseaux Numériques
- Autres investissements



RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS ENGAGÉS SUR LES RÉSEAUX D'ÉNERGIE (EN M€)

- Réseaux d'éclairage public
- Réseaux électricité
- Enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications



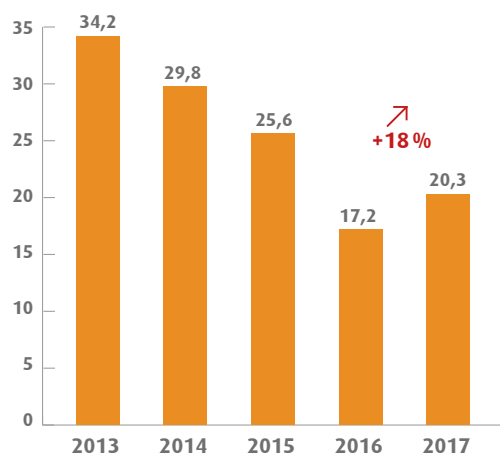
ÉVOLUTION DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT 2015-2017

	2015	2016	2017
Programme Réseaux d'Énergie	25,6 M€	17,2 M€	20,3 M€
Programme Réseaux Numériques	7,7 M€	10,7 M€	20,3 M€
Autres investissements (désignation de maîtrise d'ouvrage, électrification des sites isolés, appels à projets)	0,9 M€	1 M€	2,1 M€
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	34,2 M€	28,9 M€	42,7 M€

Programme réseaux d'énergie : 20,3 M€ d'investissements

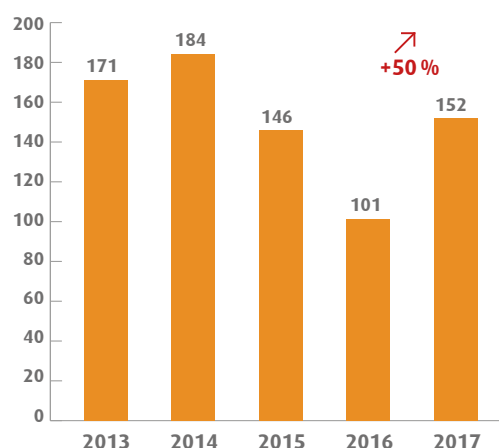
Les **investissements sur les réseaux d'énergie** sont en hausse de 18 % par rapport à 2016, passant de 17,2 M€ à 20,3 M€. La reprise des travaux concerne tous les réseaux d'énergie avec une part plus importante pour l'éclairage public (+24 % entre 2016 et 2017). Cette reprise est visible notamment dans les zones rurales, soutenue par les plans engagés par le SYANE pour la qualité et la sécurisation des réseaux d'électricité.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES ENGAGÉES SUR LA PÉRIODE 2013-2017 (EN M€)



Moyenne des dépenses annuelles engagées depuis 2013 : 25,4 M€

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OPÉRATIONS ENGAGÉES 2013-2017



Moyenne du nombre annuel d'opérations engagées depuis 2013 : 151 opérations

Programme réseaux numériques

La **construction du réseau public fibre optique** s'est poursuivie en 2017, avec **une hausse des investissements**.

Pour les **réseaux de collecte** (artères principales), à fin 2017, 690 km de génie civil ont été construits et 807 km de fibre optique ont été tirés. 142 études ont été réalisées et 4 étaient en cours de finalisation. 2017 a également été marquée par **l'ouverture à la commercialisation de près de 200 zones d'activités économiques** et la mise en place d'une nouvelle tarification pour faciliter l'accès à la fibre optique pour les professionnels.

Pour les **réseaux de desserte**, trois poches dites « FTTH » (fibre vers les logements) ont été réceptionnées par le délégataire Covage. 122 poches FTTH étaient en cours de déploiement à fin 2017, représentant plus de 120 000 prises. Par ailleurs, le SYANE a participé sur divers territoires à l'amélioration des débits internet.

Les chiffres des marchés publics

En 2017, le SYANE a notifié 98 marchés de travaux et 15 marchés de fournitures et services.

152 opérations ont été inscrites au programme travaux 2017, dont 22 en groupements de commandes.



Construction du réseau de fibre optique à Groisy

Un plan d'actions en faveur de la transition énergétique

Acteur opérationnel des énergies, le SYANE a poursuivi en 2017 ses actions en faveur de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables, en particulier par :

- **la création de la société d'économie mixte Syan'EnR** : créée en partenariat avec ESSPROD, RETPROD et SipEnR, elle permettra de porter, construire et exploiter des installations performantes et ambitieuses valorisant les énergies locales renouvelables.
- **la prise de la compétence optionnelle « Réseaux publics de chaleur et de froid » en juin 2017** : cette nouvelle compétence permet au SYANE de créer et d'exploiter des réseaux publics de chaleur et de froid sur sollicitation des communes. Saint-Jeoire est la 1^{re} commune à avoir transféré cette compétence au SYANE pour la construction d'une chaufferie bois collective et de son réseau de chaleur associé.
- **l'engagement dans les démarches Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)** : 3 projets d'efficacité énergétique dans l'éclairage public et urbain, inscrits dans une démarche TEPOS, sont accompagnés par le SYANE en vue de réaliser des stratégies lumière et des plans d'actions dédiés.
- **la poursuite de la politique de soutien à la rénovation énergétique des bâtiments publics communaux et intercommunaux, avec un fonds pour les Appels à Projets porté à 1,2 M€ pour 2017** : 22 projets ont été sélectionnés en 2017 pour bénéficier de l'accompagnement technique et financier du SYANE dont 17 de rénovation énergétique et 5 de production d'électricité ou de chaleur à partir d'énergies renouvelables.
- **le soutien au développement d'une mobilité plus durable avec le déploiement du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides** : 62 bornes ont été mises en service sur le territoire de la Haute-Savoie en 2017.



Recharge du véhicule électrique du SYANE à Dingy-Saint-Clair



Visite d'une exploitation de bois dans le parc naturel régional des Bauges

Présentation du
SYANE

«

Le SYANE, expert des énergies et de l'aménagement numérique, accompagne les communes et intercommunalités de Haute-Savoie.

»



Le SYANE, service public des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie

Expert des énergies et des réseaux, le SYANE accompagne les communes et intercommunalités à travers 7 compétences. Créé pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz en Haute-Savoie, le SYANE réalise des travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour le compte de ses communes adhérentes. Plus de 65 ans après sa création, le SYANE a progressivement élargi ses domaines d'intervention pour répondre aux nouveaux enjeux territoriaux : réseaux d'énergie (gaz, éclairage public, bornes de recharge pour véhicules électriques, réseau de chaleur), efficacité énergétique, énergies renouvelables et aménagement numérique. Guidé par un esprit d'équité et de solidarité, et partenaire privilégié des communes et des intercommunalités, le SYANE propose aujourd'hui des actions concrètes et des services mutualisés en faveur des transitions énergétique et numérique.

Le SYANE est un syndicat mixte ouvert composé par...

LES 230 COMMUNES SOUS CONCESSION ENEDIS AU 31 DÉCEMBRE 2017

LES 5 COLLECTIVITÉS SOUS RÉGIE OU SEM D'ÉLECTRICITÉ :

- Bonneville
- Les Houches
- Sallanches
- Le Syndicat intercommunal d'énergies de la vallée de Thônes (14 communes dont une en Haute-Savoie)
- Le Syndicat intercommunal d'électricité et de services de Seyssel (36 communes)

LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNES ADHÉRENTES AU SYANE AU 31 DÉCEMBRE 2017

■ 230* communes sous l'autorité concédante SYANE

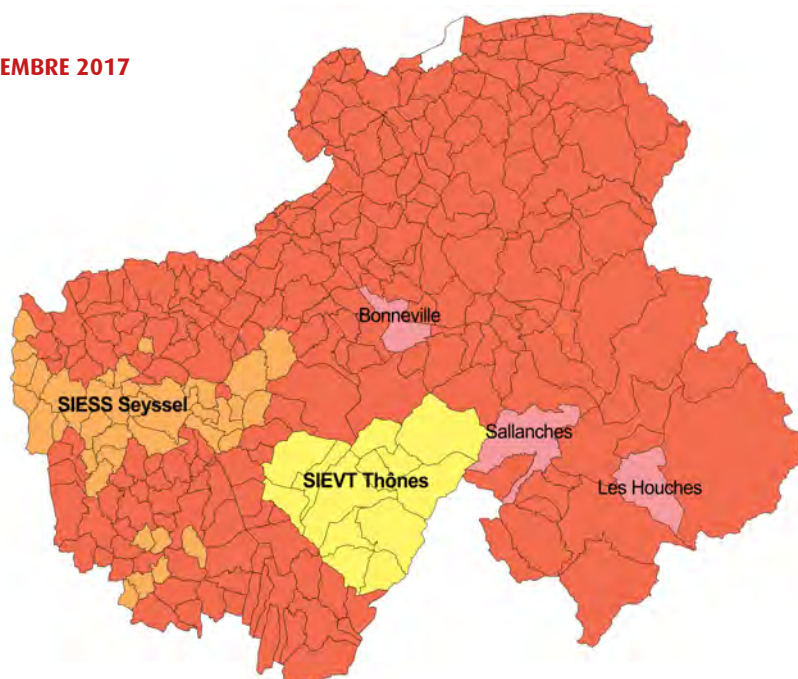
53* communes dont le réseau est exploité par des Entreprises Locales de Distribution (ELD)

■ Communes de Bonneville, Sallanches et Les Houches sous leur propre autorité concédante

■ 36 communes sous l'autorité concédante du Syndicat intercommunal d'électricité et de services de Seyssel (SIESS)

■ 14 communes sous l'autorité concédante du Syndicat intercommunal d'énergies de la vallée de Thônes (SIEVT)

* Annecy et Filière comptent deux autorités concédantes et deux gestionnaires de réseaux de distribution (GRD) différents. De même, Pers-Jussy compte deux GRD différents sur son territoire



Le SYANE, des compétences et des réseaux d'avenir au service du territoire



Réseaux de chaleur : une nouvelle compétence en 2017

En juin 2017, le SYANE s'est doté de la compétence optionnelle « Réseaux publics de chaleur et de froid ». Elle lui permettra notamment de construire et d'exploiter des réseaux publics de chaleur sur sollicitation des communes. Saint-Jeoire est la 1^{re} commune à avoir transféré cette compétence au SYANE pour la construction d'une chaufferie bois collective et de son réseau de chaleur associé. Avec cette nouvelle compétence, le SYANE complète sa capacité d'agir et d'investir sur les réseaux d'énergies et consolide son rôle dans le cadre de la planification et de la coordination des réseaux d'approvisionnement d'énergie sur un territoire (électricité, gaz, chaleur).

Les instances du SYANE en 2017

L'exécutif du SYANE en 2017

Le Président:



Jean-Paul AMOUDRY

Président du SYANE
Conseiller départemental élu du Canton de Faverges

Les Vice-Présidents:



Gilbert ALLARD

Vice-Président du SYANE délégué
aux Services publics de la distribution
de l'électricité et du gaz
Maire de Cornier et Vice-Président
de la Communauté de Communes
du Pays Rochois



Gilles FRANCOIS

Vice-Président du SYANE, délégué
à la fourniture et aux achats d'énergie
et au développement du gaz naturel
et en charge de la mobilité électrique
Maire d'Argonay et Vice-Président
du Syndicat Intercommunal d'Électricité
et de Services de Seyssel



Joël BAUD-GRASSET

Vice-Président du SYANE délégué
aux Communications électroniques
et à l'Aménagement numérique
Conseiller départemental élu
du Canton de Sciez



André MUGNIER

Vice-Président du SYANE délégué
aux Finances et à l'Administration
générale
Maire-Adjoint d'Annecy



Gilbert CATALA

Vice-Président du SYANE délégué
à l'Éclairage public
Maire de Thyez et Président de la
Communauté de Communes Cluses Arve
et Montagnes



Éric PEUGNIEZ

Vice-Président du SYANE délégué à la
Prospective sur les usages du numérique
Délégué d'Annemasse



Joseph DEAGE

Vice-Président du SYANE, délégué
aux Travaux sur les réseaux d'énergies
Maire du Lyaud et Vice-Président
de Thonon-Agglomération



Raymond VILLET

Vice-Président du SYANE délégué
à l'Énergie/Environnement
Maire de Vers, Vice-Président de
la Communauté de Communes du
Genevois et Président de Syan'EnR

Les instances délibératives

Le Comité syndical, composé de 99 membres et de 28 suppléants, vote le budget et décide des orientations stratégiques du Syndicat.

Le Bureau, composé de 30 membres, se réunit une fois par mois pour prendre les décisions concernant la commande publique, l'attribution des marchés, les demandes de subventions ou encore les signatures de convention.

Les commissions

Le SYANE dispose de 11 commissions dont 3 administratives et 8 techniques. Leur rôle ? Étudier, analyser et présenter des propositions d'orientations stratégiques et budgétaires dans leurs domaines respectifs. Menées sous la responsabilité d'un Vice-Président délégué, elles sont composées d'élus du Comité.

3 COMMISSIONS ADMINISTRATIVES :

- commission d'ouverture des plis (COP)
- commission d'appels d'offres (CAO)
- commission consultative des services publics de l'électricité et du gaz

8 COMMISSIONS TECHNIQUES :

- commission « Administration Générale et Finances »
- commission « Travaux sur les réseaux d'énergies »
- commission « Services publics de la distribution de l'électricité et du gaz »
- commission « Éclairage Public »
- commission « Énergie/Environnement »
- commission « Fourniture et achats d'énergie et développement du gaz naturel »
- commission « Communications électroniques et aménagement numérique »
- commission « Prospective sur les usages du numérique »

L'Annexe 2 présente les différentes Commissions du SYANE et leur rôle.

Retrouvez la liste des élus membres des Commissions du SYANE : www.syane.fr

Zoom sur...

Vers une adhésion des intercommunalités au SYANE

Le 29 juin 2017, le Comité du SYANE a approuvé l'adhésion possible des intercommunalités au SYANE. Cette évolution s'inscrit dans la continuité des échanges et partenariats développés entre le SYANE et les intercommunalités face aux enjeux communs de la transition énergétique et de l'aménagement numérique. Elle permettra de renforcer la cohérence des actions entre les intercommunalités responsables de la planification énergétique et du développement économique sur leurs territoires, et le SYANE, acteur opérationnel des énergies et du numérique. Le SYANE accompagne déjà aujourd'hui les intercommunalités dans plusieurs actions :

- accompagnement dans l'élaboration d'un PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial)
- accompagnement des territoires dans le cadre des démarches « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » sur le volet éclairage public et urbain à travers la définition de stratégies lumière
- soutien de 10 projets de rénovation énergétique et de développement des énergies renouvelables dans le cadre des Appels à Projets Énergies
- participation financière des intercommunalités au déploiement du réseau public fibre optique du SYANE



Garantir

des services publics
locaux de l'électricité
et du gaz de qualité

Autorité organisatrice et concédante de la distribution publique de l'électricité et du gaz, le SYANE veille à la bonne qualité des réseaux et des services publics locaux de l'énergie, en concertation avec les entreprises locales de distribution et les concessionnaires. Le SYANE investit, agit et contrôle pour un service public de qualité. Poursuivant cet engagement en 2017, le SYANE a notamment investi pour renforcer la sécurité des infrastructures dans les zones rurales et agit pour le développement des réseaux de gaz naturel.

Investir pour des réseaux d'énergies de qualité

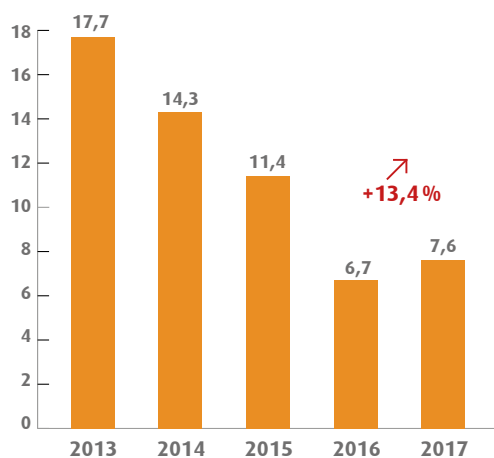
En 2017, on constate une reprise progressive du programme de travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et sur l'enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications. Cette reprise est visible notamment dans les zones rurales, soutenue par les plans engagés par le SYANE pour la qualité et la sécurisation des réseaux d'électricité.

Après une année de baisse, les investissements sur l'éclairage public représentent 52 % des investissements sur les réseaux.

Réseaux d'électricité : une reprise des investissements

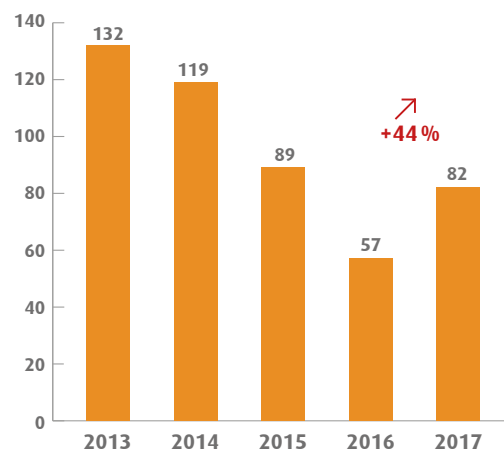
Avec 7,6 M€ en 2017, les investissements sur les réseaux d'électricité sont en légère hausse par rapport aux années précédentes (+13 % par rapport à 2016). Le nombre d'opérations a, quant à lui, fortement augmenté avec 82 opérations (+44 % par rapport à 2016). On constate notamment une **hausse des renforcements** qui traduisent la **politique de soutien du SYANE à la sécurisation et à la qualité des réseaux** dans les zones rurales (renforcement de la participation financière du SYANE, plan de sécurisation des réseaux fil nu de faible section, lancement du plan qualité Électricité).

ÉVOLUTION DES DÉPENSES ENGAGÉES SUR LA PÉRIODE 2013-2017 (EN M€)



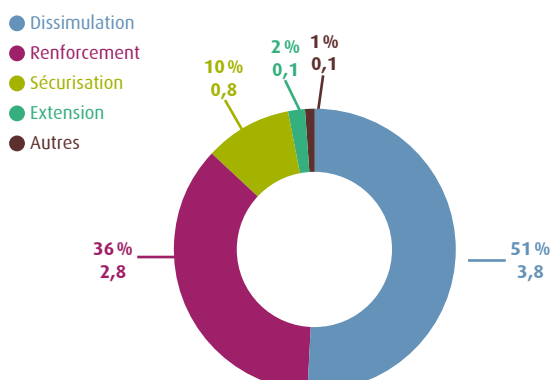
Moyenne des dépenses annuelles engagées depuis 2013 : 11,5 M€

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OPÉRATIONS INCLUANT DES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ SUR LA PÉRIODE 2013-2017



Moyenne du nombre d'opérations engagées depuis 2013 : 96

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS SELON LES OPÉRATIONS EN 2017 (EN M€)



Les chiffres :

- 82 opérations dont certaines comprennent à la fois du renforcement et de la dissimulation
- 34 renforcements
- 8 opérations de sécurisation
- 43 dissimulations
- 5 extensions
- 3 autres opérations

Zoom sur...

1,6 M€ pour la qualité des réseaux

Dans le cadre de son Plan pour la Qualité des Réseaux, le SYANE a lancé en 2017 un programme d'investissements spécifiques d'un montant de 1,6 M€. Les objectifs ? Améliorer la qualité des réseaux, réduire les incidents et lever les contraintes. En 2017, 1,1 M€ ont été engagés et 29 opérations identifiées. Elles concernent exclusivement des communes rurales (éligibles au Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification – FACÉ). Ces opérations ont été

identifiées selon plusieurs critères : taux d'incidents, caractéristiques du réseau, « retours » des communes et des usagers... Les résultats des campagnes de mesures réalisées en février 2017 par le SYANE ont été intégrés aux critères de programmation des opérations afin de réaliser les renforcements nécessaires.

Le SYANE finance à 100 % ces opérations prioritaires, essentiellement grâce aux crédits du FACÉ.



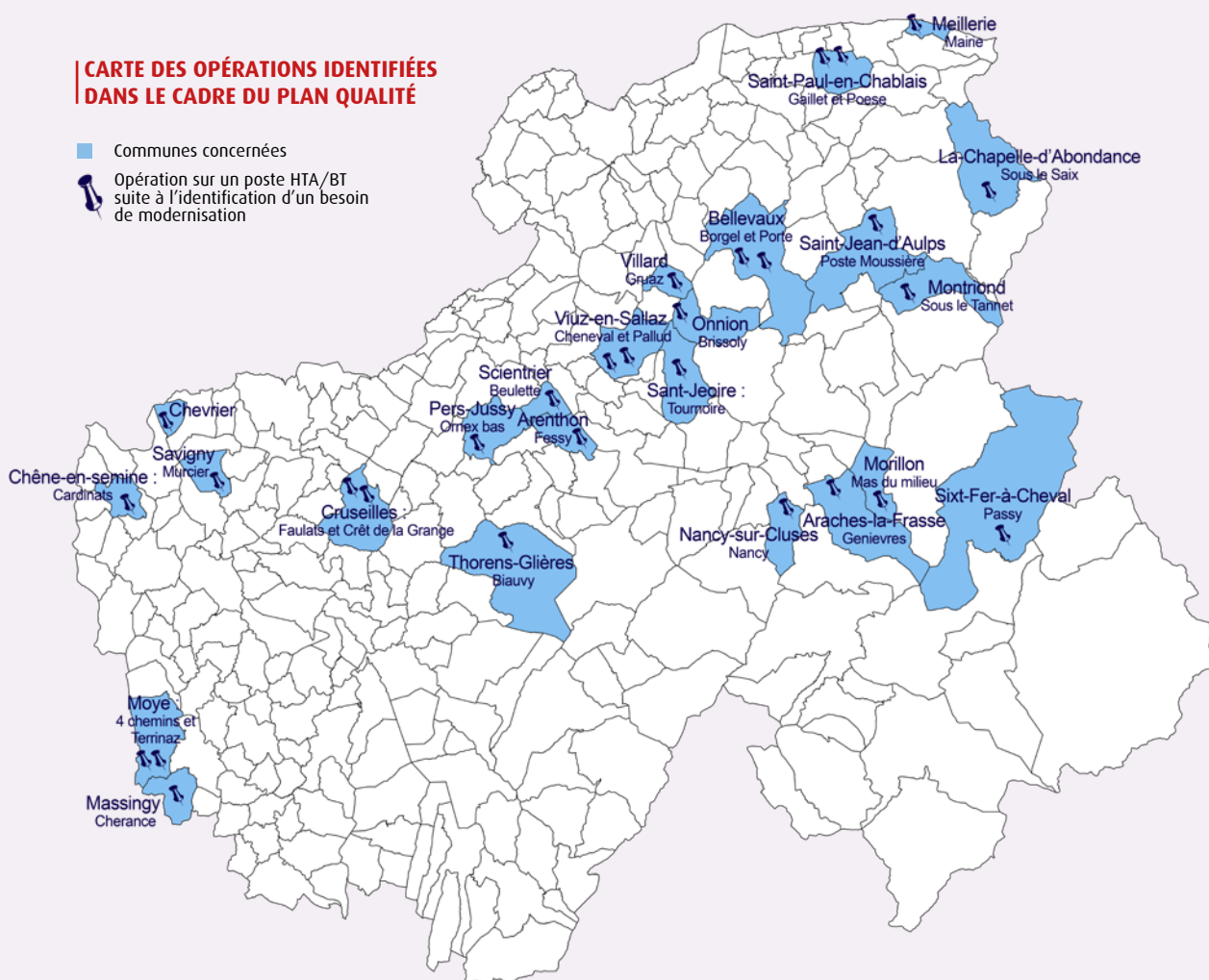
Un plan d'investissements spécifiques a été lancé en 2017 par le SYANE pour améliorer la qualité des réseaux



CARTE DES OPÉRATIONS IDENTIFIÉES DANS LE CADRE DU PLAN QUALITÉ

■ Communes concernées

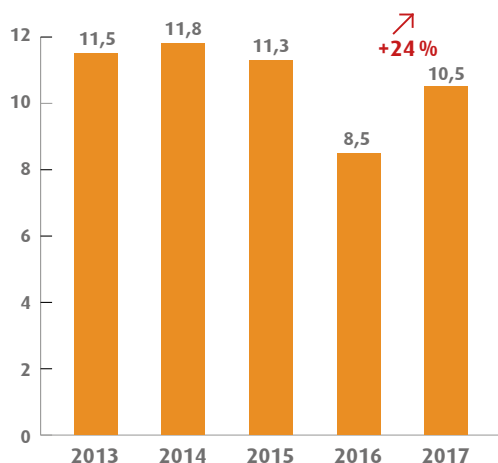
📍 Opération sur un poste HTA/BT
suite à l'identification d'un besoin
de modernisation



Réseaux d'éclairage public : un nombre d'opérations en hausse

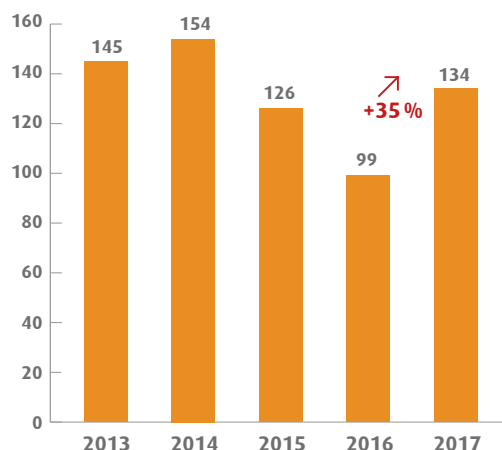
Avec 10,5 M€ en 2017, les investissements sur les réseaux d'éclairage public sont en reprise par rapport à 2016 (+24 %). Le nombre d'opérations a augmenté de 35 % avec 134 opérations engagées incluant des travaux sur les réseaux d'éclairage public. **La part des travaux de rénovation** dits « Gros Entretien Reconstruction » **représente presque la moitié des investissements** sur les réseaux d'éclairage public.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES ENGAGÉES SUR LA PÉRIODE 2013-2017 (EN M€)



Moyenne des dépenses annuelles engagées depuis 2013 : 10,7 M€

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OPÉRATIONS INCLUANT DES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LA PÉRIODE 2013-2017



Moyenne du nombre d'opérations engagées depuis 2013 : 132



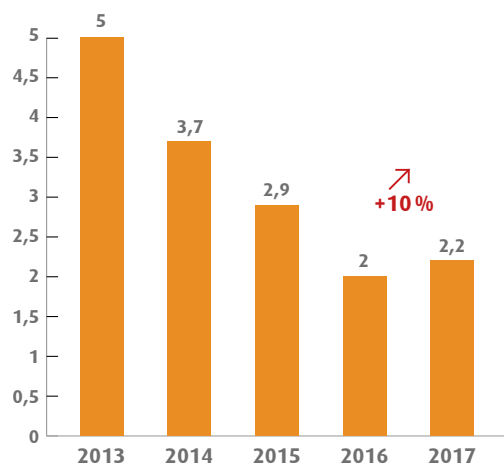
Les travaux de rénovation représentent la moitié des investissements d'éclairage public



Travaux de rénovation à Amancy

L'enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications

ÉVOLUTION DES DÉPENSES ENGAGÉES SUR LA PÉRIODE 2013-2017 (EN M€)



Montant des investissements : 2,2 M€

Moyenne des dépenses annuelles engagées depuis 2013 : 3,2 M€



Travaux d'enfouissement de réseaux à Saint-Pierre-en-Faucigny

Réseaux de gaz naturel : un développement soutenu par le SYANE

LE PÉRIMÈTRE DES CONCESSIONS GAZ EN 2017

Le SYANE agit pour le développement des réseaux de gaz naturel sur le périmètre de **111 communes qui lui ont transféré la compétence gaz**. Le contrat pour la commune de Magland arrivant à terme, le SYANE et GRDF ont engagé une négociation pour son renouvellement avec la réalisation d'un bilan technique et patrimonial. Également, des travaux sont en cours à Arenthon afin de permettre à la commune d'être desservie en gaz.

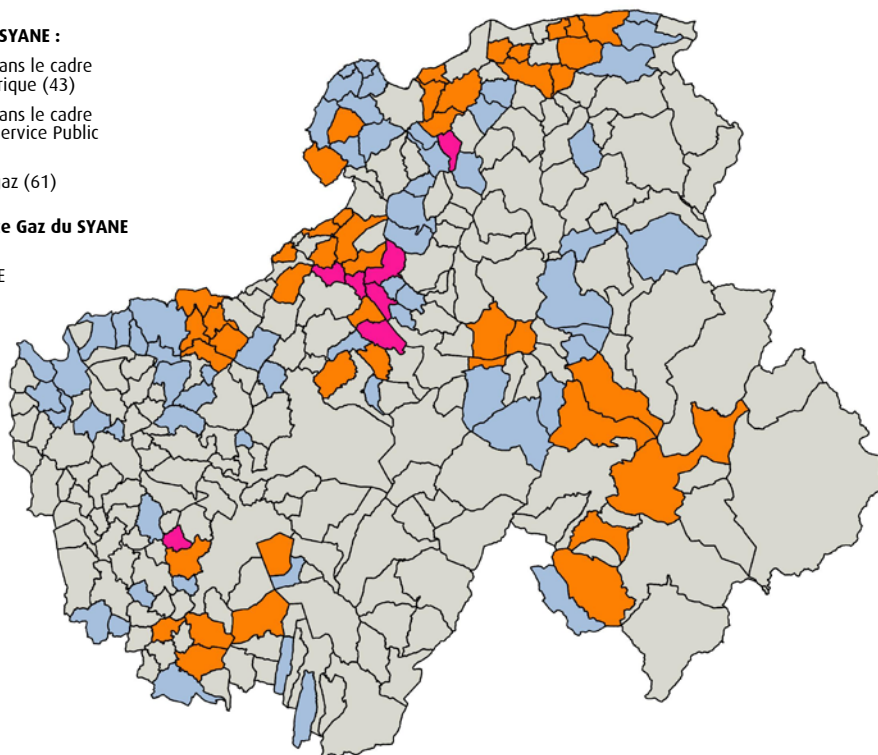
! CARTE DES COMMUNES ET DE LEUR DESSERTE EN GAZ EN 2017

Sous l'autorité organisatrice du SYANE :

- Communes desservies en gaz dans le cadre de contrats de concession historique (43)
- Communes desservies en gaz dans le cadre de contrats de Délégations de Service Public (6+1 en travaux)
- Communes non desservies en gaz (61)

Hors périmètre de la compétence Gaz du SYANE

- 170 communes ne relevant pas de la compétence Gaz du SYANE





Arenthon : visite du chantier avec les élus locaux et GRDF

DÉVELOPPEMENT DU GAZ EN HAUTE-SAVOIE : ÉTUDES DE FAISABILITÉ ET OPÉRATIONS D'EXTENSION

En 2017, le SYANE a poursuivi ses actions en faveur du développement du gaz naturel en Haute-Savoie.

• Réalisation d'études de faisabilité :

Le développement du gaz sur le périmètre de la Haute-Savoie s'est poursuivi en 2017 avec la réalisation de **deux études de faisabilité concernant Marcellaz-en-Faucigny et Loisin**. Suite aux résultats favorables, le SYANE a lancé des procédures de délégation de service public pour réaliser la desserte en gaz naturel de ces deux communes.

• Travaux d'extension du réseau gaz :

En 2017, **deux extensions de réseau** ont été réalisées **à Arenthon et Fillinges**.

D'une part, 1 600 mètres de réseau ont été construits en vue de raccorder en gaz la commune d'Arenthon au réseau existant sur la commune d'Amancy. Débutés à l'automne 2017, les travaux réalisés par GRDF doivent permettre de desservir en gaz la mairie, la micro-crèche, le groupe scolaire élémentaire, l'église, la Maison des associations et une centaine d'habitations. Cette extension permettra également de raccorder le site de production de biométhane à la station

d'épuration du Pays Rochois. Ces opérations sont encadrées par deux conventions, signées en décembre 2017 entre la commune d'Arenthon, la Communauté de Communes du Pays Rochois, le SYANE et GRDF.

D'autre part, Fillinges a réceptionné les travaux d'extension du réseau de gaz naturel permettant de desservir les bâtiments communaux, en partant du réseau existant sur Contamine-sur-Arve et en passant par le lieu-dit Arpigny. Près de 2,7 km de réseau, complémentaire à celui construit en 2008, ont été réalisés par GRDF dans le cadre de la délégation de service public. Au total, le réseau gaz de Fillinges comprend désormais 5,3 km.



Contrôler et agir pour un service public et une fourniture d'énergie de qualité

Contrôler la distribution publique d'électricité et de gaz

CONTRÔLE DE LA CONCESSION DÉPARTEMENTALE D'ÉLECTRICITÉ

Le SYANE est l'autorité organisatrice et concédante de la distribution publique d'électricité et de la fourniture aux tarifs réglementés de vente (TRV) pour 230 communes de la Haute-Savoie. Signé en 2004, le contrat de concession départemental délègue la distribution publique d'électricité à Enedis, et la fourniture aux tarifs réglementés de vente à EDF. Le SYANE a audité les concessionnaires Enedis et EDF les 28 et 29 septembre 2017.

• Les principales conclusions du rapport de contrôle électricité 2017 (sur les données 2016) :

• Réseaux HTA (moyenne tension) :

- > **Un taux d'enfouissement important**, et nécessaire compte tenu de la forte densité d'usagers et de l'exposition aux aléas climatiques de la concession.
- > **Un renouvellement des réseaux** à isolement de type « câbles papier » suivant une bonne trajectoire, mais dont l'évaluation est perfectible compte tenu du manque de fiabilité des données de l'inventaire technique de ces ouvrages.
- > **Des taux d'incidents importants** sur les réseaux HTA aériens et souterrains, établis à près du double de la moyenne constatée par ailleurs.

• Réseaux BT (basse tension) :

- > **Un besoin en renouvellement des linéaires aériens nus**, dont le taux d'incidents est près de 10 fois supérieur aux autres technologies basse tension. Le SYANE demande à Enedis de s'engager sur une campagne de renouvellement ambitieuse, d'autant plus nécessaire que l'application du « décret FACÉ » de 2013 a agrandi le périmètre de la maîtrise d'ouvrage d'Enedis, à qui incombe dorénavant près de la moitié du stock de fils nus de la concession.

• Résultats de continuité d'alimentation :

- > **Un temps de coupure moyen par usager** (critère B) **amélioré en 2016**, avec 73 minutes. Toutefois, le dernier exercice fut clément d'un point de vue climatique, ce qui ne fut pas le cas des années précédentes.
- > **Un niveau d'investissements qui reste en dessous de la moyenne nationale par usager**, malgré les récents efforts d'investissements réalisés. Toutefois, il convient de poursuivre cette dynamique, au vu du temps de coupure qui reste important.

• Compte d'exploitation de 2016 :

- > **Une évolution significative des informations financières** depuis 2010 et des affectations à la maille concession. Sur le plan des recettes, le SYANE constate une amélioration de la précision des données, avec plus de 92 % des recettes directement constituées à la maille concession. Sur le plan de charges en revanche, malgré une amélioration de la précision depuis 2014, seulement 25 % des postes sont concernés par une affectation directe à la maille concession, ce qui est insuffisant pour fournir une image financière représentative.
- > **Des résultats présentant la concession comme bénéficiaire de la contribution nationale à l'équilibre**, comme en 2015. Les postes de charges, relatifs aux charges de personnel et d'accès au réseau amont, sont particulièrement importants et impactants dans ce résultat, mais ne peuvent être analysés en détail compte tenu des méthodes de calcul (usage de clés de répartition).

- **Dossiers de raccordement audités par le SYANE :**

- > **Une gestion performante des demandes de raccordement par Enedis**, avec un processus qualitatif et traçable. Toutefois, l'audit a permis d'identifier des cas de surfacturation d'opérations de raccordement, relevant de choix d'exploitation ou de renforcements anticipés des ouvrages, sans doute justifiés d'un point de vue technique et des besoins du réseau, mais qui, pour l'utilisateur ou la collectivité, sortent du périmètre des opérations facturables.

CONTRÔLE DES CONCESSIONS GAZ

Le SYANE est autorité concédante et organisatrice de la distribution publique du gaz pour 111 communes de la Haute-Savoie. Le Syndicat assure le contrôle des concessions pour les 50 communes desservies en gaz.

- **Les principales conclusions du rapport de contrôle gaz 2017 (sur les données 2016) :**

Le SYANE constate depuis quelques années des améliorations significatives dans le rendu des données que fournit GRDF au Syndicat.

Le contrôle des concessions s'est déroulé dans les locaux du concessionnaire le 6 juillet 2017 avec les agents assermentés du SYANE et une assistance à maîtrise d'ouvrage, l'AEC.

De cet audit, sont ressortis les points suivants :

- **Le périmètre des concessions (données 2016)**

- > 669 km de réseau de distribution de gaz (+1,2 % par rapport à 2015)
- > 18 250 usagers (+3,4 % par rapport à 2015)
- > 824 GWh = quantité d'énergie acheminée (+7 % par rapport à 2015)

- **Infrastructures de réseau de distribution et raccordements**

- > Des infrastructures communales exploitées par GRDF relativement jeunes avec une forte dynamique de raccordement des nouveaux usagers.

- **Activité de surveillance du réseau**

- > Un rythme de l'activité de surveillance des réseaux, menée sur 25 % des linéaires de réseaux inventoriés, qui permet a priori de respecter les engagements réglementaires en la matière.
- > Des taux de fuites détectées en augmentation par rapport aux deux exercices précédents mais à relativiser au vu du faible nombre de fuites.

- **Dépenses d'entretien-maintenance**

- > Un travail engagé avec GRDF pour disposer de plus de lisibilité sur les actes et les dépenses d'entretien-maintenance engagés sur les concessions.

- **Données économiques et comptables**

- > La fourniture, pour la première année, d'un compte d'exploitation adapté aux contrats de Délégation de Service Public (Lovagny, Cervens et Arthaz-Pont-Notre-Dame/Contamine-sur-Arve/Fillinges /Nangy), est conforme aux stipulations du CGCT.

Les comptes-rendus annuels d'activités (CRAC) 2016 ont été présentés par GRDF en septembre 2017 aux membres de la Commission des services publics de l'électricité et du gaz. Après analyse, le Bureau du SYANE d'octobre 2017 a pris acte sans réserve.

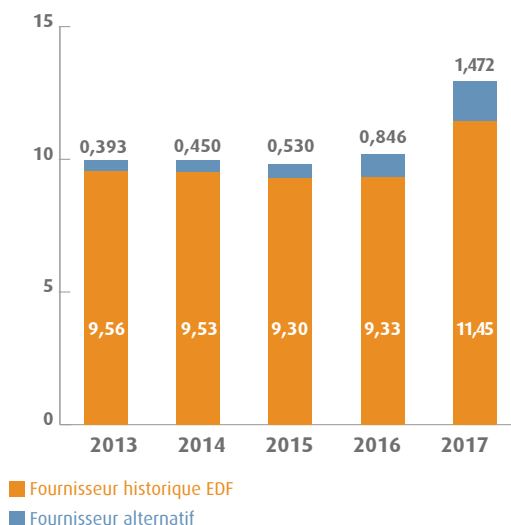
Contrôler la taxe communale sur les consommations finales d'électricité

Au 31 décembre 2017, le SYANE perçoit, contrôle et reverse une partie de la Taxe Communale sur les Consommations Finales d'Électricité (TCCFE) pour **224 communes du département**.

En 2017, **12,9 M€ ont été collectés et contrôlés par le SYANE**, puis reversés en grande partie aux communes. La hausse des montants de TCCFE en 2017 traduit le transfert volontaire de la TCCFE au SYANE par 15 communes urbaines.

90 % de la TCCFE provient du fournisseur historique EDF et 10 % sont issus des 27 fournisseurs alternatifs.

ÉVOLUTION DU MONTANT DE LA TCCFE PERÇU PAR LE SYANE (EN M€) POUR 2013-2017



12,9 M€ collectés, contrôlés par le SYANE puis reversés en grande partie aux communes



Un service public soucieux de lutter contre la précarité énergétique

En 2017, en vue de la prochaine suppression des tarifs sociaux de l'énergie, le **SYANE a priorisé le contrôle des fournisseurs regroupant le plus d'usagers**. Seuls **EDF et Engie** ont donc été audités dans le cadre du contrôle de la bonne application des tarifs sociaux de l'énergie.

L'audit a mesuré 16 680 bénéficiaires des tarifs de première nécessité (tarif pour l'électricité) et 126 des tarifs sociaux de l'énergie (tarif pour le gaz) chez EDF.

Introduit suite à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, et expérimenté dans 4 départements, le chèque énergie va être généralisé en 2018. Il remplace les tarifs sociaux de l'électricité (TPN) et du gaz naturel (TSS) supprimés le 31 décembre 2017. Attribué chaque année, sous conditions de ressources des ménages identifiés par l'Agence de service et de paiement, le chèque énergie, nominatif et s'élevant de 48 à 227€, permettra de couvrir tout ou partie des dépenses d'énergie des logements, des redevances des logements ou des dépenses de travaux de rénovation énergétique des 4 millions de ménages éligibles.

En 2018, le SYANE n'aura plus la charge de contrôler les concessionnaires sur les tarifs sociaux de l'énergie.

Optimiser les achats d'énergie

Achat groupé de gaz naturel : démarrage de la fourniture du 2^e marché

Le 1^{er} avril 2017 a démarré le nouveau marché 2017-2019 pour l'achat groupé de gaz naturel. **146 adhérents bénéficieront d'une économie supplémentaire de 7,8% par rapport au prix du premier marché.** Cette baisse représente une économie annuelle globale de 710 000 € sur un montant annuel estimé à 8,4 M€.

Le SYANE assure à la demande un contrôle de la bonne exécution du marché par le fournisseur ENI (respect du cahier des charges du marché, traitement des réclamations émises, etc.).

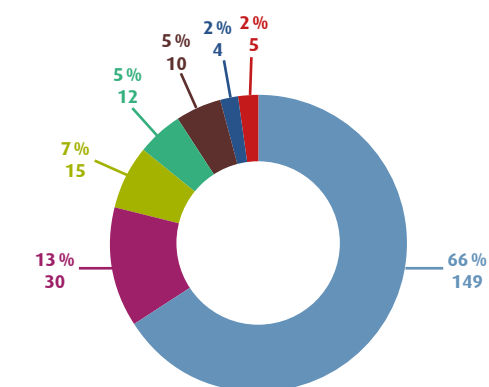


Réunion d'information aux adhérents

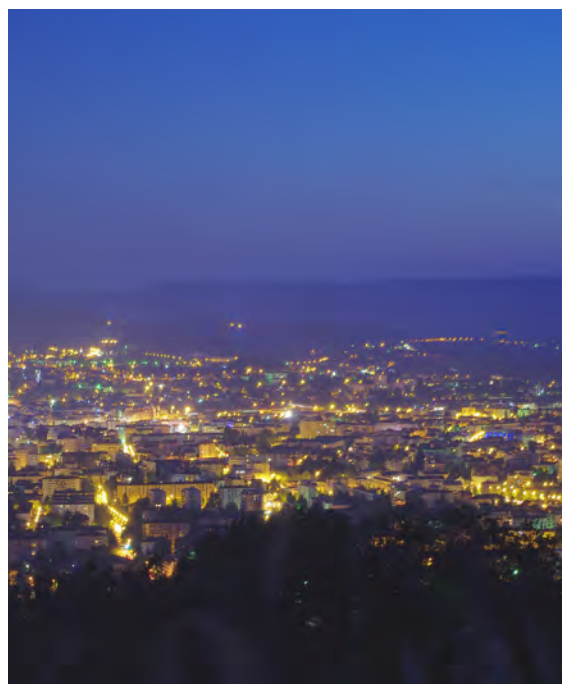
Achat groupé d'électricité : préparation de l'appel d'offres 2018-2021

En 2017, le SYANE a préparé le nouvel appel d'offres groupé d'électricité pour la période 2018-2021. **225 adhérents, représentant 1 750 points de livraison,** constituent le groupement de commandes.

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS DU GROUPEMENT D'ACHAT GROUPÉ D'ÉLECTRICITÉ (2018-2021)



- Communes
- Établissements d'enseignement (27 collèges et 3 lycées)
- Syndicats
- Intercommunalités
- Établissements de santé
- Bailleurs sociaux (2) et CCAS/CIAS (2)
- Autres





Le SYANE, acteur opérationnel de la transition énergétique

En 2017, par la poursuite de sa politique en faveur de l'efficacité énergétique et par la prise de nouvelles orientations en faveur des énergies renouvelables, le SYANE a complété sa capacité d'intervenir dans tous les champs d'actions de la transition énergétique. Il a consolidé également son rôle dans le cadre de la planification et de la coordination des réseaux d'énergies.

Maîtriser la consommation d'énergie dans les bâtiments publics

Connaître son patrimoine bâti : deux nouveaux audits énergétiques

En 2017, le SYANE a accompagné la **commune de Bluffy** et la **Communauté de Communes du Genevois** dans la prise de décision d'opérations de rénovation du patrimoine bâti. Les deux audits énergétiques globaux réalisés pour un montant global de 24 230 € HT ont permis, notamment, d'évaluer les consommations énergétiques des deux collectivités et d'identifier les actions prioritaires.

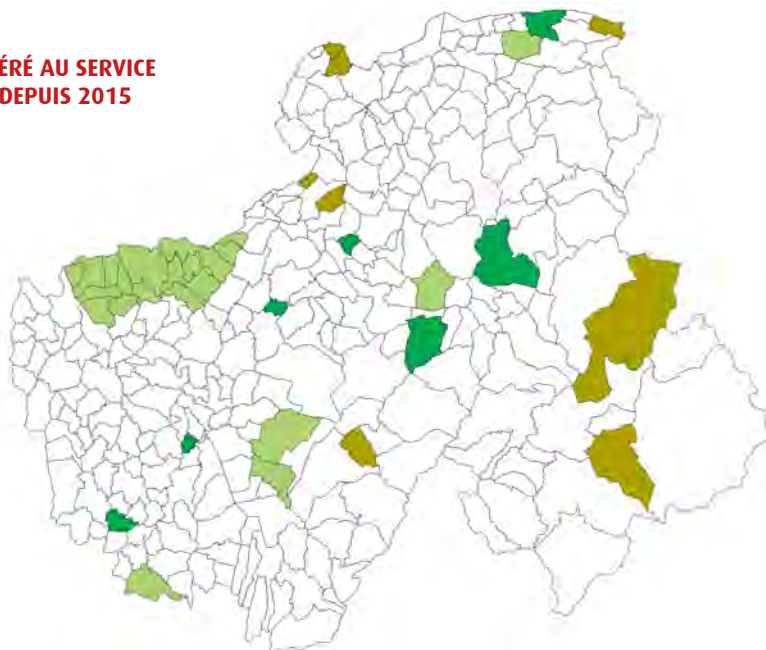
Agir avec le Conseiller Énergie du SYANE : 230 bâtiments suivis

En 2017, les communes d'Alex, de Cusy, de Dingy-Saint-Clair, de Saint-Paul-en-Chablais, et d'Yvoire, ainsi que la Communauté de Communes du Genevois et le Syndicat scolaire de Marignier ont adhéré au service de Conseil en Énergie du SYANE. **Ces 7 collectivités ou établissements publics viennent s'ajouter aux 15 communes déjà adhérentes.**

230 bâtiments sont suivis au total par les Conseillers Énergie du SYANE depuis 2015 dont 61 depuis 2017.

COMMUNES AYANT ADHÉRÉ AU SERVICE DE CONSEIL EN ÉNERGIE DEPUIS 2015

- en 2017
- en 2016
- en 2015



4 projets de rénovation énergétique ont été engagés, accompagnés par les Conseillers Énergie du SYANE :

- Rénovation du groupe scolaire de Saint-Gingolph dont les travaux ont été réceptionnés en septembre 2017, lauréat de l'Appel à Projets 2016 « rénovation énergétique des bâtiments publics ».
- Rénovation de l'ancien presbytère du Mont-Saxonnex, bâtiment socio-culturel, lauréat de l'Appel à Projets 2017 « rénovation énergétique des bâtiments publics ».
- Rénovation du gymnase du Syndicat scolaire de Marignier.
- Rénovation du théâtre des Allobroges, bâtiment culturel de Cluses, lauréat de l'Appel à Projets 2017 « rénovation énergétique des bâtiments publics ».

Entreprendre des projets de rénovation énergétique performants : le succès des Appels à Projets

LES LAURÉATS DES APPELS À PROJETS ÉNERGIES 2017 :

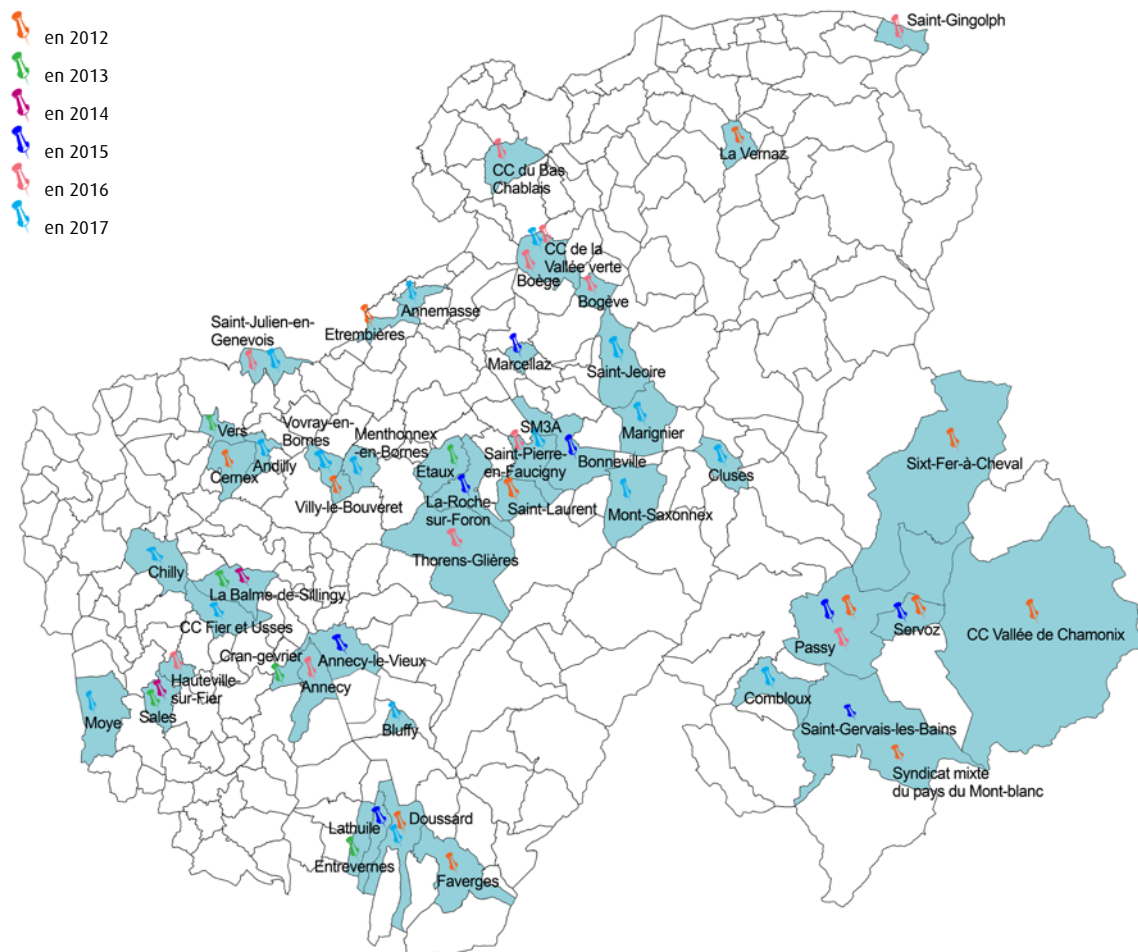
17 projets de rénovation énergétique de bâtiments publics ont été lauréats de l'édition 2017 des Appels à Projets Énergies. La participation financière totale du SYANE est de **1,05 M€** pour un montant global d'investissements éligibles de 5M€.

1,6 GWh devraient être économisés chaque année et 423 tonnes de CO₂ évitées par an.

• Les projets retenus :

- Andilly : Maison du village
- Annemasse Agglo : centre de loisirs de la Berge
- Bluffy : mairie
- Chilly : ancienne école de Coucy Mougny
- Cluses : théâtre des Allobroges
- Combloux : Office de tourisme
- Communauté de Communes Fier et Ussets : gymnase intercommunal de la Mandallaz
- Communauté de Communes de la Vallée Verte : ancienne école de Boège pour accueillir les locaux du siège
- Doussard : cinéma
- Marignier : école du centre
- Menthonnex-en-Bornes : salle polyvalente
- Mont-Saxonnex : ancien presbytère
- Moye : salle d'animation
- Saint-Julien-en-Genevois : vestiaires du gymnase des Burgondes
- Vovray-en-Bornes : salle polyvalente

APPELS À PROJETS « RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE » : 56 PROJETS SOUTENUS DEPUIS 2012



AVANCEMENT DES TRAVAUX DES PROJETS LAURÉATS DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES :

• 5 bâtiments publics rénovés en 2017 :

- La mairie de Villy-le-Bouveret (Appel à Projets 2012)
- L'ancien presbytère de Servoz (Appel à Projets 2015), inauguré en juillet 2017
- L'école de Bogève (Appel à Projets 2016), inaugurée en novembre 2017
- Le groupe scolaire de Saint-Gingolph (Appel à Projets 2016)
- Le gymnase intercommunal de la Mandallaz de la Communauté de Communes Fier et Usses (Appel à Projets 2017)



Inauguration des travaux de rénovation de l'ancien presbytère de Servoz



Réalisation d'une thermographie

• 9 thermographies réalisées en 2017 dans le cadre des Appels à Projets :

Elles permettent de comparer la déperdition énergétique avant et après travaux.

- 7 ont été réalisées avant travaux notamment sur le futur siège du SM3A, sur le groupe scolaire « Les Romains » d'Annecy, sur la salle des fêtes de Menthonnex-en-Bornes et sur la salle des fêtes de Vovray-en-Bornes.
- 2 ont été réalisées après travaux sur la mairie-école de Marcellaz-en-Faucigny et sur le groupe scolaire « Chedde » de Passy.

Valoriser ses certificats d'économies d'énergies : près de 17 GWh générés

Sur l'année 2017, le SYANE a généré un volume total de 16,8 GWh cumac. 4,3 GWh cumac sont issus de diagnostics d'éclairage public, 8,8 GWh cumac des Appels à Projets Énergies du SYANE et 72 030 kWh cumac des actions des communes adhérentes au service de Conseil en Énergie.

En 2017, le SYANE a réalisé 2 dépôts de certificats d'économies d'énergies. Le premier d'un volume de plus de 2,1 GWh cumac concerne les missions du service de conseil en énergie non subventionnées par l'ADEME. Le deuxième se compose d'un regroupement des certificats d'économies d'énergies de l'Union des Syndicats d'Énergies Rhône-Alpes Auvergne (USERAA), soit un volume de 17,6 GWh cumac dont 8,7 % issus du SYANE.



***Des thermographies réalisées,
pour mesurer la déperdition
d'énergie avant et après travaux***



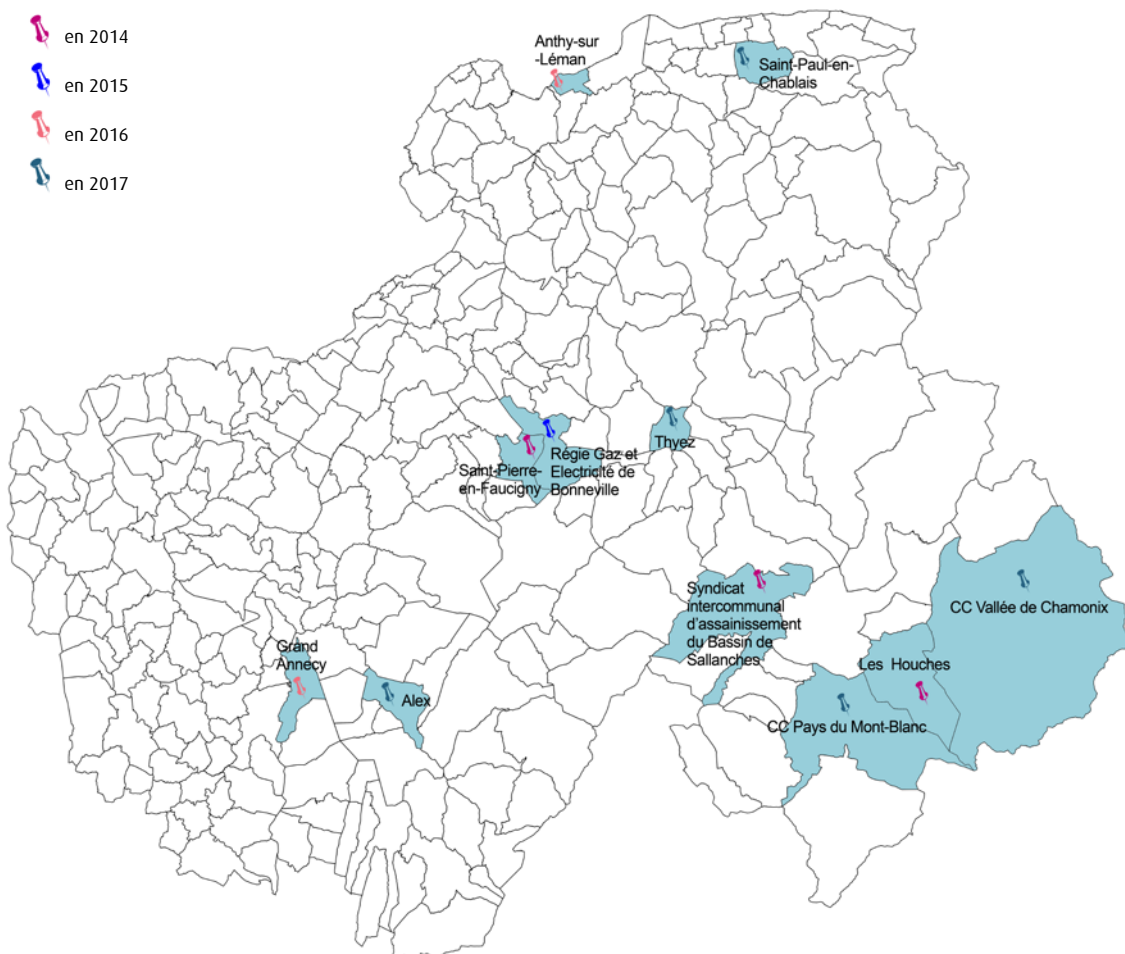
Développer les énergies renouvelables

Appel à projets « productions d'électricité ou de chaleur à partir d'énergies renouvelables » : 5 nouveaux projets lauréats

- Alex : production de chaleur à partir d'une installation de géothermie
- Saint-Paul-en-Chablais : production d'électricité à partir d'une petite centrale hydroélectrique avec la réhabilitation d'une turbine hors service
- Thyez : production d'électricité à partir d'une toiture solaire sur un boulodrome en rénovation
- Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc : production d'électricité à partir d'une toiture solaire sur un chenil intercommunal
- Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix : production d'électricité à partir d'une toiture solaire sur deux cours de tennis

Une participation financière de près de **145 000 €** du SYANE est allouée à ces projets. Ceux-ci devraient permettre **une production d'énergie estimée de plus de 317 000 kWh et une économie de 43,6 tonnes de CO₂ par an.**

APPELS À PROJETS « ÉNERGIES RENOUVELABLES » : 11 PROJETS SOUTENUS DEPUIS 2014



Électrifier les sites isolés : un nouvel alpage équipé en photovoltaïque

En 2017, le SYANE a réceptionné les travaux d'électrification de l'alpage de Vormy (Nancy-sur-Cluses) qui s'étaient achevés fin 2016. Le site a été électrifié grâce à la pose d'un panneau solaire photovoltaïque qui couvre la majeure partie des besoins, complété par un groupe électrogène. 35 500 € ont été apportés par le SYANE pour soutenir ce programme d'un montant de 42 580 €.



Panneaux solaires photovoltaïques sur le refuge de l'alpage de Vormy (Nancy-sur-Cluses)

Zoom sur...



Création de Syan'EnR, une société d'économie mixte pour la production d'énergies renouvelables

En 2017, le SYANE a créé, en partenariat avec ESSPROD, RETPROD et SipEnR*, la société d'économie mixte Syan'EnR afin de favoriser le développement des énergies renouvelables sur le territoire. Cette structure permet de porter, construire et exploiter des installations ambitieuses et performantes basées sur les énergies renouvelables et valorisant les ressources locales.

Syan'EnR est une structure publique-privée au capital d'1 M€, dont 700 000 € apportés par le SYANE et 300 000 € apportés par ses partenaires privés. Raymond Villet, Vice-Président du SYANE délégué à l'énergie-environnement, en a été élu Président.



Signature officielle des statuts de Syan'EnR par Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE, Alain LAMBERT, représentant de l'actionnaire ESSPROD, Paul PERILLAT-MERCEROZ, représentant de l'actionnaire RETPROD et Jacques BOUVARD, représentant de l'actionnaire SIPEnR

Les atouts de ce type de structure ?

- Une expertise technique et financière et un portage des projets de A à Z
- Le développement de projets complexes grâce à des solutions de partenariat et de financement
- La possibilité de créer des filiales pour impliquer tous les acteurs publics concernés
- L'implication de la société civile par le soutien à des projets locaux, coopératifs et citoyens



* ESSPROD et RETPROD : filiales respectives des Entreprises Locales de Distribution ESS (SEM Energie et Services de Seyssel) et RET (Régie d'Électricité de Thônes). SIPEnR : société d'économie mixte créée à l'initiative du SIPPAREC (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication) pour porter des projets d'énergies renouvelables

Zoom sur...

Accompagner la planification énergétique des territoires : une mission qui se renforce en 2017

En 2017, le SYANE s'est engagé auprès des intercommunalités dans la planification énergétique des territoires. Le SYANE travaille sur deux axes : l'accompagnement, dans ses domaines de compétences, des Plans Climat Air Énergie Territoriaux et la réflexion sur un outil SIG Énergie.

ACCOMPAGNER LES INTERCOMMUNALITÉS DANS L'ÉLABORATION D'UN PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

En mai 2017, le SYANE a signé 2 conventions avec la Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc et avec la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes pour les accompagner dans l'élaboration de leur PCAET. À ce titre, le SYANE a réalisé un diagnostic réunissant trois thématiques : réseaux d'énergie, maîtrise de l'énergie, développement des énergies renouvelables. Ces deux diagnostics ont été présentés aux deux intercommunalités au premier semestre 2018.

PROPOSER UN OUTIL SIG ÉNERGIE POUR COORDONNER LES DONNÉES SUR LE TERRITOIRE

Le SYANE a réalisé en 2017 une étude de faisabilité sur un outil SIG Énergie. L'objectif ? Développer une plateforme informatique intégrant de manière dynamique des données relatives aux réseaux (électrique, gaz, chaleur) et à l'énergie. Cette plateforme permettrait d'augmenter la qualité et la précision de la connaissance du territoire et de construire une vision prospective. Elle permettrait également de répondre aux besoins du SYANE de valorisation automatisée des données gérées, mais également à ceux des intercommunalités pour l'élaboration de leur PCAET.



Deux commissions consultatives paritaires de l'énergie en 2017

2 commissions consultatives paritaires de l'énergie (CCPE) se sont déroulées en 2017 : l'une dédiée à l'énergie solaire photovoltaïque (réglementation actuelle, autoconsommation, dernières innovations...) et la 2^e consacrée à la planification énergétique et aux Plans Climat Air Énergie Territoriaux (témoignages, démarches en cours, contexte réglementaire, observatoires régionaux...).

Assurer un éclairage public performant

À travers le programme EPure, le SYANE a poursuivi ses actions auprès des communes afin de répondre aux besoins d'un service public de l'éclairage performant et de qualité. À souligner en 2017 : la multiplication par deux des investissements de rénovation. Le SYANE a également lancé un groupement de commandes pour répondre à l'obligation réglementaire de géoréférencement des réseaux d'éclairage public.

Connaître son patrimoine éclairage public : une hausse des diagnostics

En 2017, **29 diagnostics** techniques, énergétiques et photométriques ont été engagés par le SYANE. 17 ont été réalisés en 2017 et 12 seront mis en œuvre en 2018 sur le territoire du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges dans le cadre de la démarche TEPOS.

Premier outil du plan d'actions EPure, le diagnostic des installations d'éclairage public permet de réaliser un inventaire du parc éclairage public en vue d'élaborer un programme pluriannuel de travaux.

COMMUNES AYANT RÉALISÉ UN DIAGNOSTIC DE LEURS INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DEPUIS 2013

En 2017

- 17 communes ayant réalisé un diagnostic
- 12 communes ayant engagé un diagnostic dans le cadre de la démarche TEPOS du PNR

Les années précédentes

- 8 communes en 2016
- 4 communes en 2015
- 2 communes en 2014
- 6 communes en 2013



Définir une stratégie lumière : deux nouvelles communes engagées

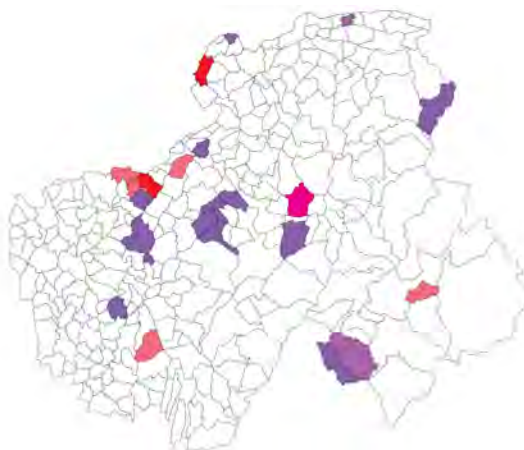
Deux stratégies lumière ont été réalisées en 2017 pour les communes d'Archamps et de Chens-sur-Léman afin de définir une identité cohérente de l'espace nocturne. La stratégie lumière permet de disposer d'un document

cadre qui fixe les grandes orientations en matière d'éclairage extérieur pour les années à venir.

Depuis 2013, 23 communes ont sollicité le SYANE pour les accompagner dans la mise en œuvre d'une stratégie lumière sur leur territoire.

COMMUNES AYANT RÉALISÉ UNE STRATÉGIE LUMIÈRE DEPUIS 2013 (HORS DÉMARCHES TEPOS)

- en 2013
- en 2014
- en 2015
- en 2016
- en 2017



Zoom sur...

Les actions TEPOS : l'éclairage urbain au cœur des Territoires à Énergie Positive

En 2017, le SYANE a poursuivi son engagement sur le volet éclairage public auprès des territoires du Grand Annecy, du Parc Naturel Régional (PNR) du Massif des Bauges et de la Communauté de Communes du Genevois, inscrits dans une démarche de Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte (TEPOS – TEPCV). Ces projets, adaptés à la spécificité de chaque territoire, prévoient plusieurs volets : diagnostics du patrimoine, élaboration de stratégies lumière, proposition de plans d'actions opérationnels, travaux de rénovation, sensibilisation.

Parmi les actions menées en 2017 avec le Grand Annecy, des balades nocturnes ont été organisées pour sensibiliser les élus aux différentes ambiances lumineuses nocturnes du territoire. Plus particulièrement, des groupes de travail ont permis d'échanger autour des thématiques de la sécurité, des économies d'énergies, de la biodiversité et de la gestion de l'éclairage sur les parcs privés.

Sur le territoire du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, une démarche de labellisation a été engagée. En décembre 2017, 12 communes du territoire du PNR ont délibéré pour réaliser un diagnostic éclairage public.

Enfin, le SYANE a accompagné la Communauté de Communes du Genevois dans un plan d'actions de rénovation de 14 % des installations d'éclairage public du territoire, soit 1 000 points lumineux. Un fonds de transition énergétique alloué par l'État, d'un montant de 300 000 €, participe au financement des travaux de rénovation d'un montant global de 1,16 M€.



Concevoir et réaliser des projets performants : une forte hausse des investissements de rénovation

En 2017, les demandes de travaux de rénovation dits « Gros Entretien Reconstruction » se sont intensifiées avec **4,9 M€ d'investissements, soit une augmentation de 58 % par rapport à 2016**. 44 opérations ont été engagées (soit plus de 57 % par rapport à 2016) avec une participation financière du SYANE de 2,3 M€ et un montant de maîtrise d'œuvre internalisée d'environ 151 000 €.

En 2017, dans la continuité de son action de maîtrise de l'énergie, le SYANE a prolongé **son soutien au remplacement des lampes dites « ballons fluo »**. Près de 730 000 € ont été investis par le SYANE pour le remplacement de ces sources énergivores, interdites à la commercialisation depuis 2015 par une directive européenne.

Assurer la maintenance et la gestion patrimoniale des installations : 4 nouvelles communes suivies par le SYANE

Le transfert de la compétence maintenance préventive a pris effet au 1^{er} janvier 2017 pour les communes de Bluffy, Menthon-Saint-Bernard, Talloires-Montmin et Veyrier-du-Lac. Cela correspond à la maintenance et à la gestion patrimoniale d'un parc d'environ 12 600 foyers lumineux et 748 armoires.

Les communes de Monnetier-Mornex et Praz-sur-Arly ont également délibéré en 2017 pour transférer la compétence, l'une pour la maintenance préventive, l'autre pour la maintenance corrective.

On compte donc en 2017, **28 communes** ayant transféré la compétence maintenance au SYANE dont 24 ont opté pour une maintenance préventive et 4 pour une maintenance corrective, pour un montant d'investissement de 360 675 €.

Détecter et géoréférencer les réseaux sensibles : lancement d'un groupement de commandes

Une centaine de communes ont manifesté leur intérêt pour rejoindre le groupement de commandes du SYANE pour la détection et le géoréférencement des réseaux d'éclairage public. Ce groupement a été proposé en 2017 par le SYANE pour répondre aux obligations réglementaires qui, depuis 2012, imposent aux exploitants de réseaux sensibles d'être en mesure de communiquer la localisation des infrastructures souterraines avec une précision de 50 cm.

Cette disposition réglementaire doit être effective en 2019 pour les réseaux situés en communes dites « urbaines » et en 2026 pour ceux situés en communes dites « rurales » au sens de l'Insee.

La répartition des communes sous maîtrise d'ouvrage du SYANE et la passation du marché de détection et de géolocalisation se dérouleront dans le courant de l'année 2018.



*Détecter et géoréférencer les réseaux
d'éclairage public : un groupement
de commandes pour aider les communes
à sécuriser les réseaux.*



Mobilité électrique et transition numérique : des projets d'avenir pour la Haute-Savoie

En 2017, le SYANE a poursuivi la construction du réseau fibre optique et du réseau de recharge pour véhicules électriques. Ces deux réseaux, structurants pour le territoire, contribuent à l'aménagement, à la compétitivité et à l'attractivité du département. Ils permettent le développement de nouveaux usages numériques et énergétiques, au service des entreprises, des habitants et de la transition énergétique.

Promouvoir la transition numérique de la Haute-Savoie

Construction du réseau public fibre optique départemental, commercialisation des services très haut débit aux professionnels, opérations d'amélioration des débits, engagement d'une concertation sur les usages numériques : en 2017, le SYANE a poursuivi sa politique volontaire en faveur du développement des services très haut débit et de la transition numérique.

Réseau public fibre optique de la Haute-Savoie : la construction progresse

LA CONSTRUCTION DES RÉSEAUX

• Réseaux de collecte

Les travaux de construction des réseaux de collecte (artères principales) se sont poursuivis en 2017, avec **690 km de génie civil réalisés à la fin 2017 et 807 km de fibre optique tirés**. 142 études techniques ont été réalisées et 4 sont en cours de finalisation.



Construction du réseau public de fibre optique pour les professionnels à Annecy-le-Vieux (Parc des glaisins)

Participations publiques (phase 1)



Et avec les intercommunalités
de la Haute-Savoie

Participations financières (phase 1)



• Réseaux de desserte

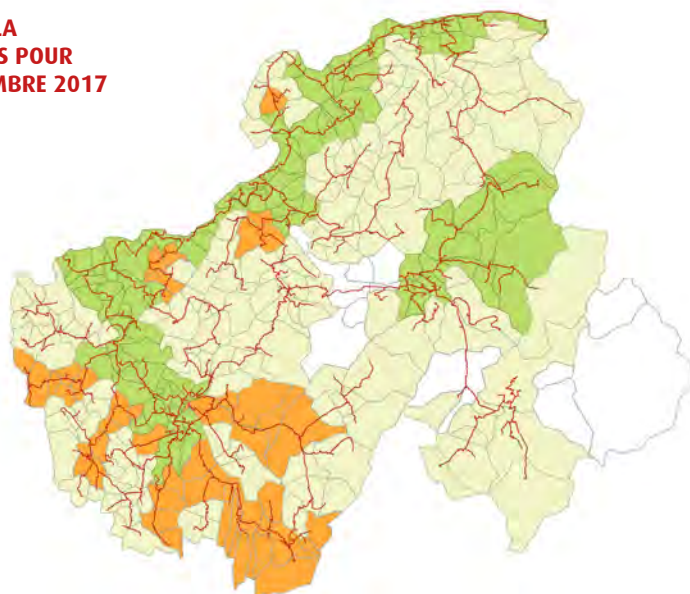
La construction des réseaux de desserte se fait en parallèle de celle des réseaux de collecte. Fin 2017, 1 767 prises étaient réalisées et transférées au délégataire Covage pour exploitation et commercialisation, ce qui correspond à 3 poches dites « FTTH » (fibre vers les logements) réceptionnées. **Plus de 120 000 prises et 122 poches FTTH étaient en cours de déploiement** (études ou travaux en cours).

LA COMMERCIALISATION DES SERVICES AUX PROFESSIONNELS

Fin 2017, **près de 200 zones d'activités économiques étaient ouvertes** à la commercialisation sur les 279 du périmètre du SYANE. 20 établissements de santé et 45 sites d'enseignements étaient raccordés à la fibre optique et 29 opérateurs de télécommunications professionnels proposaient leur service sur le réseau public.

AVANCEMENT DE L'OUVERTURE À LA COMMERCIALISATION DES SERVICES POUR LES PROFESSIONNELS AU 31 DÉCEMBRE 2017

- Ouvert à la commercialisation
- Ouverture prévue en 2018
- Artères principales



• Une nouvelle tarification pour les professionnels

Dans le but de **faciliter l'accès à la fibre optique pour les professionnels (FTTO)**, un nouvel avenant de la délégation de service public (DSP) a été signé le 18 octobre 2017. Cet avenant permet d'adapter le catalogue de services à destination des professionnels (entreprises et sites publics), de proposer une tarification plus abordable et avantageuse, d'homogénéiser la grille tarifaire avec le délégataire Covage et de simplifier les processus de commande.

Réseau exploité par :



Favoriser l'accès au numérique

AIDER AU DÉVELOPPEMENT DU HAUT-DÉBIT EN HAUTE-SAVOIE

En 2017, 4 nouveaux foyers et 1 refuge ont bénéficié du soutien du SYANE et du Conseil départemental au titre du plan de subvention du kit satellite, lancé en 2012. Ce plan « satellite » permet aux particuliers et entreprises trop isolés ou éloignés des centraux téléphoniques, d'accéder à la couverture haut débit. Le montant de l'aide financière est de 1498 € financés à parts égales par le SYANE et le Conseil départemental.



RECENSEMENT DES ZONES NON DESSERVIES PAR LES RÉSEAUX DE TÉLÉPHONIE MOBILE

Suite au recensement en 2016 des zones non desservies par la téléphonie mobile (dans le cadre de l'Appel à Projets de l'État « 1300 sites mobiles stratégiques »), le SYANE a préparé en 2017 un plan « zones blanches » pour la couverture mobile des 6 sites identifiés. De nouvelles règles ayant été définies début 2018 par l'État, ce sont aujourd'hui les opérateurs privés qui sont en charge d'assurer cette couverture.

Développer les usages et services numériques : un travail de concertation

En 2017, le SYANE a engagé la mise à jour du **Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SDTAN)** dont la 1^{re} version avait été approuvée en 2011. En complément du volet « infrastructures », cette nouvelle version inclut un volet « usages et services ». Cette mise à jour est réalisée en étroite concertation avec l'ensemble des partenaires du SYANE réunis en Comité de pilotage.

Après un premier état des lieux global, la mise à jour du SDTAN s'est centrée en 2017 sur **la rédaction du volet « usages et services » et l'identification de projets mutualisés.**

La stratégie de développement des usages et services numériques a été élaborée dans le cadre d'une **démarche participative et concertée**. Afin de recenser les besoins et attentes, des rencontres et des ateliers thématiques ont réuni 72 participants, acteurs locaux du numérique et « référents métier » (Région, Conseil départemental, Ville d'Annecy, Annemasse Agglo, membres ou représentants du Comité de Pilotage, CCI, UDOTSI, CAUE, CITIA, French Tech, acteurs sociaux, associations, etc.).

En parallèle se sont également tenues 4 réunions du Comité technique (COTECH), 4 réunions du Comité de Pilotage (COPIL), et 1 réunion de restitution des résultats des ateliers à l'ensemble des participants.

40 projets ont été proposés et inscrits dans le SDTAN, portant sur 8 thématiques métiers présentant un enjeu départemental (collectivités territoriales/éducation et formation/environnement durable, urbanisme et énergie/santé et social/transport et mobilité/développement économique et attractivité territoriale/tourisme et économie de montagne/culture et patrimoine). L'objectif est aujourd'hui d'identifier les porteurs de projets afin d'engager des démarches concrètes.

Fin 2017, le SYANE a décidé d'engager des études d'opportunité sur 4 de ces projets :

- Plan d'Amélioration de la Fiabilité des Réseaux et Équipements Numériques pour les écoles
- Étude d'opportunité sur Wi-Fi public sur certains lieux touristiques ou économiques
- Normalisation des échanges de données entre collectivités
- Création d'une structure d'accompagnement de projets numériques



Usages numériques : restitution des ateliers et présentation des projets, le 3 octobre 2017



Le SDTAN est mis à jour en étroite concertation avec l'ensemble des partenaires



Zoom sur...

Raccordement en fibre optique des centraux ADSL : des débits améliorés

En 2017, le SYANE a engagé, en concertation et en coordination avec Orange, un programme d'amélioration des débits internet grâce aux raccordements fibre optique des centraux ADSL. 4 communes ont ainsi vu leurs débits internet améliorés au 2nd semestre 2017 : Marlioz, Montmin, Leschaux (centraux propriétés du SYANE) et Saint-Eustache (central propriété d'Orange). Ces montées en débit sont permises par la réalisation de deux opérations complémentaires : la mise en place, par le SYANE, d'une liaison fibre optique pour relier les centraux ADSL au réseau internet, en remplacement de la liaison cuivre ; et la décision de l'opérateur Orange d'utiliser cette fibre optique pour améliorer les services que lui et les autres fournisseurs d'accès internet proposent. 784 foyers ont bénéficié au total de l'amélioration de leur débit internet.



Débits internet améliorés à Marlioz



Débits internet améliorés à Saint-Eustache/Leschaux



Débits internet améliorés à Montmin



Vue d'un central optique fibré

Favoriser la mobilité électrique avec le réseau public de bornes de recharge du SYANE

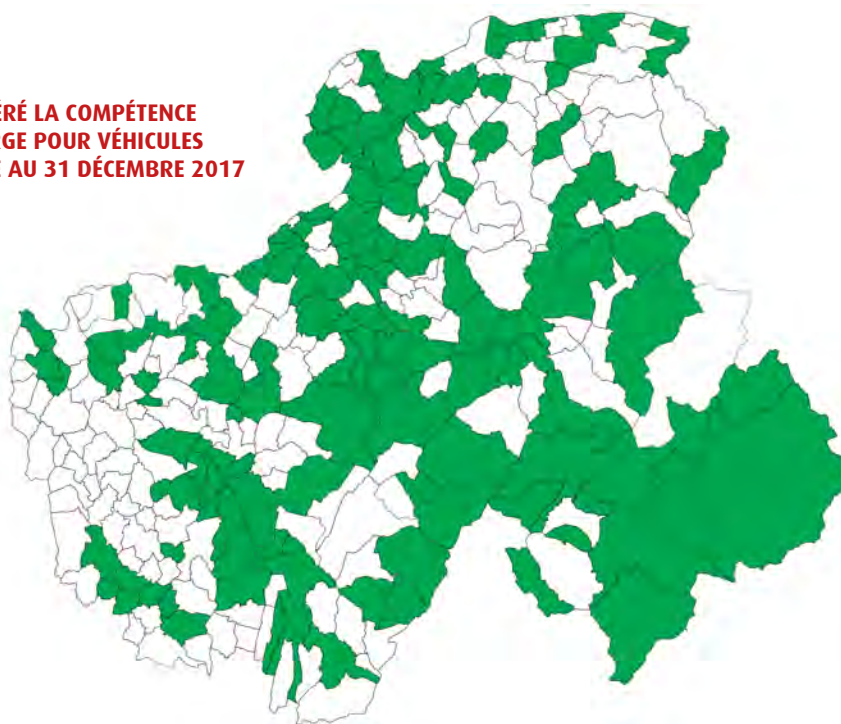
L'année 2017 a été marquée par la mise en service du réseau public de bornes de recharge du SYANE, inauguré le 4 mars à Rumilly. Fin 2017, 62 bornes étaient accessibles aux 90 premiers usagers du réseau en Haute-Savoie.

Avancement du déploiement du réseau de bornes de recharge

Mis en service en 2017, le **réseau public de recharge électrique du SYANE a poursuivi tout au long de l'année sa progression**. Avec 90 abonnés à la fin de l'année et près de 10 700 kWh délivrés, le réseau affiche à fin 2017 des résultats encourageants. On constate notamment une progression constante du nombre de recharges mensuelles et une augmentation régulière de l'énergie moyenne distribuée par véhicule.

**139 COMMUNES ONT TRANSFÉRÉ LA COMPÉTENCE
INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES
ÉLECTRIQUES (IRVE) AU SYANE AU 31 DÉCEMBRE 2017**

■ 139 communes à fin 2017



STATISTIQUES DU RÉSEAU EBORN ET DU SYANE (DE DÉCEMBRE 2016 À DÉCEMBRE 2017)

	RÉSEAU EBORN	SYANE
Nombre d'abonnés	1 025	90
Nombre de charges	28 676	2 134
Nombre de bornes	400	62
kWh consommés (kWh)	229 957	10 648
Nombre de km électriques fournis	1 672 415	77 441
Kg CO ₂ économisés (diesel)	267 921	12 406

Un réseau et une tarification adaptés aux usages

UN OBJECTIF DE 150 BORNES EN HAUTE-SAVOIE

En 2017, les objectifs de déploiement des bornes ont été revus à la baisse dans un contexte en évolution constante. Depuis l'engagement du projet fin 2014, les autonomie des véhicules électriques et les puissances des batteries ont en effet progressé. Afin de garantir un déploiement cohérent et d'adapter le réseau aux usages, il a été décidé de déployer près de 150 bornes en Haute-Savoie, en lieu et place des 250 prévues initialement.

UNE NOUVELLE TARIFICATION BASÉE SUR L'ÉNERGIE DÉLIVRÉE

Après échanges avec des associations d'utilisateurs, une nouvelle tarification a été validée fin 2017. Entrée en vigueur en janvier 2018, elle **s'appuie sur la quantité d'énergie délivrée** et non plus sur le temps de recharge, afin de s'adapter aux différences techniques des véhicules électriques et à leurs capacités de recharge plus ou moins rapides. La tarification se décline en fonction du type d'utilisateurs : environ 4 € pour 100 km en étant abonné et 6 € pour 100 km en étant non abonné. Un nouveau forfait est également proposé pour les professionnels et les utilisateurs intensifs du réseau, avec un abonnement mensuel de 35 € plafonné à 500 kWh. **Cette tarification est unique dans tout le réseau interdépartemental eborn.**

Bornes de recharge pour véhicules électriques Tarifs 2018

Après deux bornes de recharge gratuites (jusqu'à 22 kWh et rapide jusqu'à 50 kWh) du Réseau eborn avec ou sans abonnement.

Après abonnement, accéder aux tarifs réduits de la recharge :

Utilisateur régulier : classique - paiement à la charge	
Charge standard (0,22 kWh)	Charge rapide (0,22 kWh)
0,22 kWh : 1,10 €	0,22 kWh : 1,10 €

Utilisateur intensif : classique - paiement à la charge	
Charge standard (0,22 kWh)	Charge rapide (0,22 kWh)
0,22 kWh : 1,10 €	0,22 kWh : 1,10 €

Utilisateur intensif : forfait mensuel	
Forfait mensuel (jusqu'à 500 kWh)	Forfait mensuel (jusqu'à 500 kWh)
35 €	35 €

Source : Réseau eborn, Syndicat de l'Énergie de la Haute-Savoie

Le réseau interdépartemental eborn : un réseau qui se renforce en 2017

VERS UN RÉSEAU UNIFIÉ

Le réseau public du SYANE est déployé dans le cadre du réseau interdépartemental eborn. Composé des syndicats d'énergie de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, des Hautes-Alpes et du SYANE en Haute-Savoie, ce réseau s'est consolidé en 2017 avec le passage à une tarification unique et la préparation d'une communication commune.

Dans l'attente, des sites internet dédiés par département ont été développés en 2017, avant d'être fusionnés en un site commun début 2018.



Site internet du réseau eborn en Haute-Savoie

UNE INTEROPÉRABILITÉ QUI PROGRESSE

En 2017, l'interopérabilité du réseau a été renforcée. Après la signature en 2016 d'une convention de partenariat entre le réseau eborn et le Groupement national pour l'Itinérance des Recharges Électriques de Véhicules (GIREVE), le réseau eborn a signé des conventions de partenariat avec plusieurs opérateurs d'itinérance. Depuis 2017, les abonnés de Freshmile, ChargeMap, Sodeltel, Renault-Bosch et NewMotion ont ainsi accès aux bornes du réseau public avec leur propre badge.

Zoom sur...

Le réseau public de recharge du SYANE inauguré

Le 4 mars à Rumilly, était inauguré le réseau public pour la recharge des véhicules électriques et hybrides rechargeables. Cette inauguration était couplée à une journée grand public organisée par la ville de Rumilly afin d'échanger sur la mobilité électrique et durable.

Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE, coupe le ruban inaugural, en présence du Maire de Rumilly, Pierre BÉCHET, du Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Savoie, Guillaume DOUHÉRET, des Sénateurs Loïc HERVÉ et Cyril PELLEVAT, du Président du Conseil départemental Christian MONTEIL, de la Conseillère Régionale, Annabel ANDRÉ-LAURENT, de la Conseillère départementale, Fabienne DULIEGE, du Vice-Président du SYANE en charge de la mobilité électrique, Gilles FRANCOIS, et de nombreux élus du SYANE et d'élus locaux.



INAUGURATION DE LA PREMIÈRE BORNE RAPIDE

Le 15 novembre 2017 était inaugurée la borne de recharge rapide implantée sur la plateforme française du tunnel du Mont-Blanc. Il s'agit de la première borne rapide en service sur le réseau public du SYANE, capable de délivrer 17 kWh d'énergie (environ 100 km) à un véhicule en 25 minutes.



Gilles François, Vice-Président du SYANE et Gilles RAKOCZY, Directeur gérant du GEIE-TMB (Groupement Européen d'Intérêt Économique du Tunnel du Mont Blanc) inaugurent la 1^{re} borne rapide



Avec la participation financière des communes de la Haute-Savoie et le concours des investissements d'avenir de l'État confiés à l'ADEME

Promouvoir la mobilité électrique en Haute-Savoie

RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS GRAND PUBLIC DE L'ANNÉE 2017

Durant l'année 2017, le **SYANE a participé à 9 événements autour de la mobilité et présidé à 13 inaugurations**. Le réseau public du SYANE et ses bornes de recharge ont été présentés au grand public à la Foire de la Roche-sur-Foron qui s'est déroulée sur une dizaine de jours, aux Rendez-vous de la Mobilité, organisés par le Dauphiné Libéré à Annecy, mais aussi au Salon de l'Écomobilité à Sevrier ainsi que durant d'autres événements ponctuels organisés par des communes (Cluses, Marnaz, Reignier...). Pour la deuxième année consécutive, l'Automobile Club du Mont-Blanc a proposé une journée d'échanges entre les usagers et les acteurs de mobilité, avec la mise en place d'un rallye 100 % électrique. Le SYANE a également participé au Salon du véhicule électrique et hybride à Val d'Isère.



Foire internationale Haute-Savoie Mont-Blanc du 28 avril au 8 mai à La Roche-sur-Foron



Les Rendez-vous de la Mobilité les 19-20-21 mai à Annecy



Fête du développement durable le 2 juin à Marnaz



Salon de l'Écomobilité le 16 septembre à Sevrier

A large, dark brown, stylized letter 'C' that serves as a background logo. It has a thick, rounded stroke and is positioned on the left side of the page, partially overlapping the text.

Le fonctionnement du **SYANE**

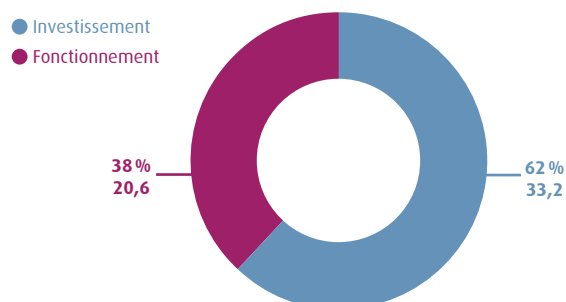
Les comptes administratifs 2017

Le compte administratif du budget principal

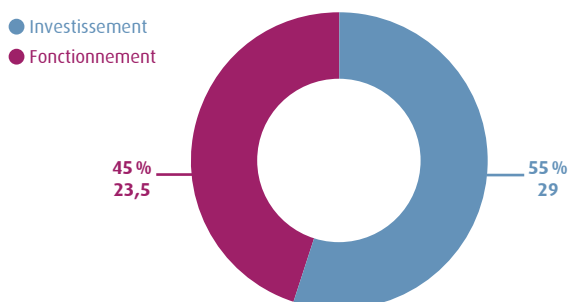
En 2017, les dépenses globales (investissement + fonctionnement) se sont élevées à 53,8 M€ et les recettes globales (investissement + fonctionnement) à 52,5 M€.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 fait apparaître un excédent de 4,9 M€, affecté à l'exercice 2018, en report en fonctionnement à hauteur de 2 M€ et en affectation en réserves d'investissement d'un montant de 2,9 M€.

RÉPARTITION DES DÉPENSES GLOBALES ENGAGÉES POUR LE BUDGET PRINCIPAL EN 2017 (EN M€)

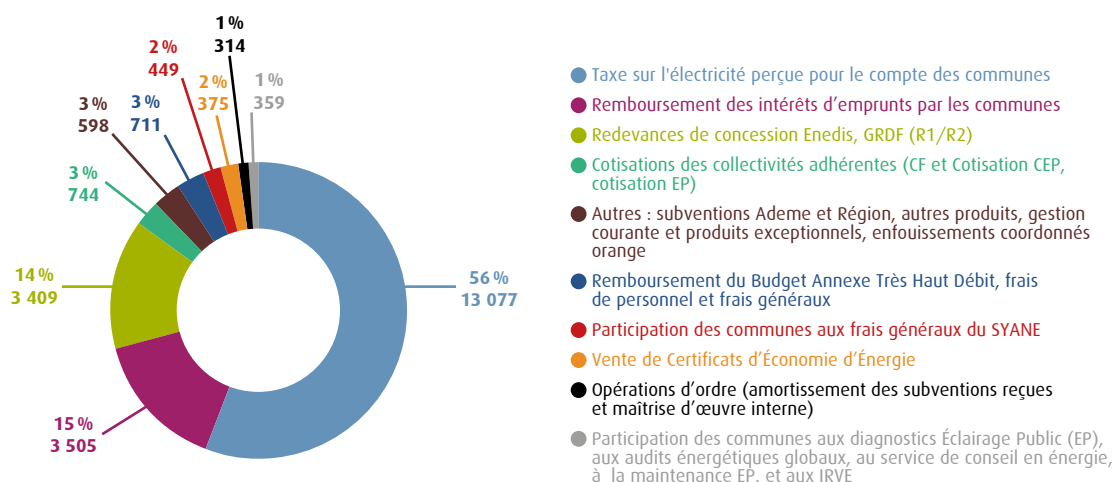


RÉPARTITION DES RECETTES GLOBALES ENGAGÉES POUR LE BUDGET PRINCIPAL EN 2017 (EN M€)



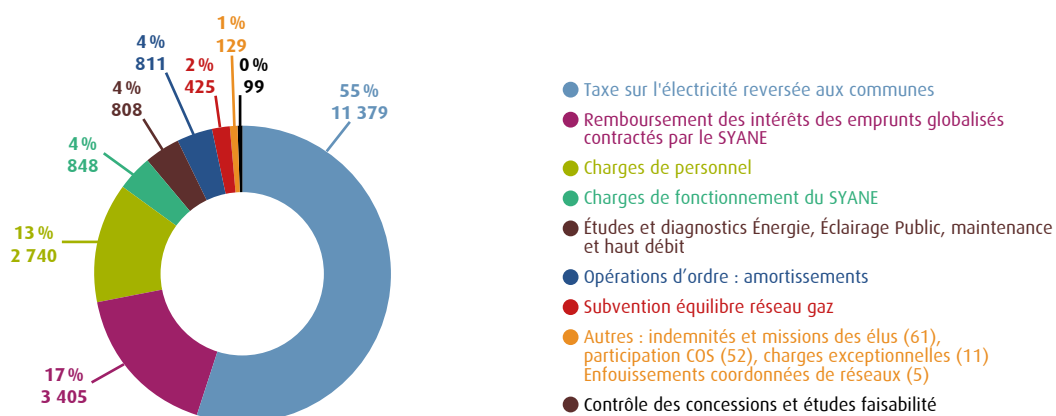
• Fonctionnement

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2017 (EN K€)



Les recettes de fonctionnement se sont élevées en 2017 à 23,5 M€.

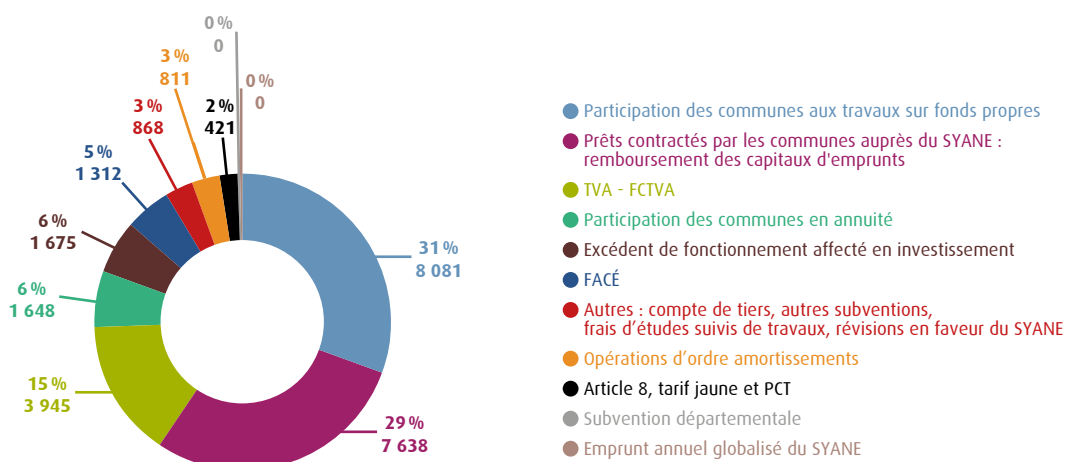
| RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2017 (EN K€)



Les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 2017 à 20,6 M€.

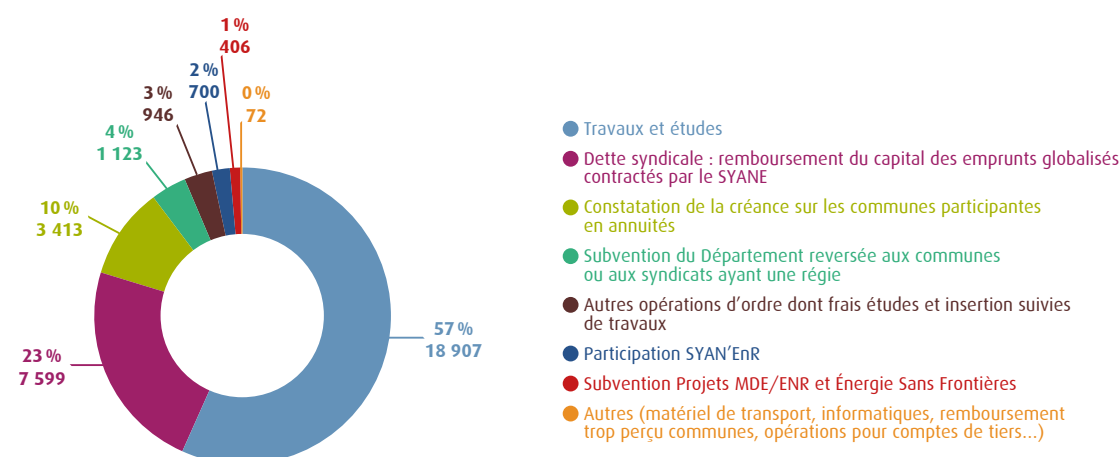
• Investissement

| RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2017 (EN K€)



Les recettes d'investissement se sont élevées en 2017 à 29 M€.

| RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2017 (EN K€)



Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2017 à 33,2 M€.

● L'emprunt globalisé du SYANE

Pour le financement de leur participation aux travaux, les communes ont le choix entre contribuer sur fonds propres ou bénéficier d'un emprunt globalisé contracté par le SYANE. La totalité de la dette du Syndicat est donc récupérable auprès des communes qui ont bénéficié de ce financement.

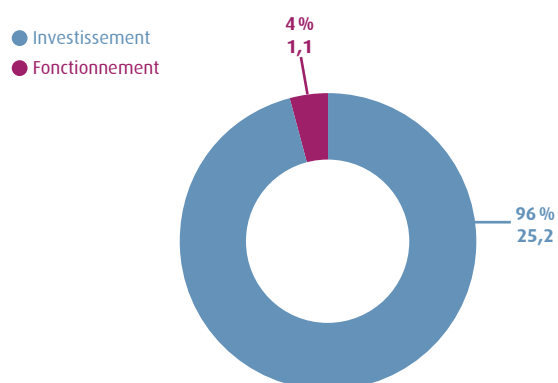
Pour le programme de travaux 2017, le besoin d'emprunt des communes ayant délibéré en annuités pour verser leur participation était de 1,6 M€.

● Le compte administratif du budget annexe Très Haut Débit

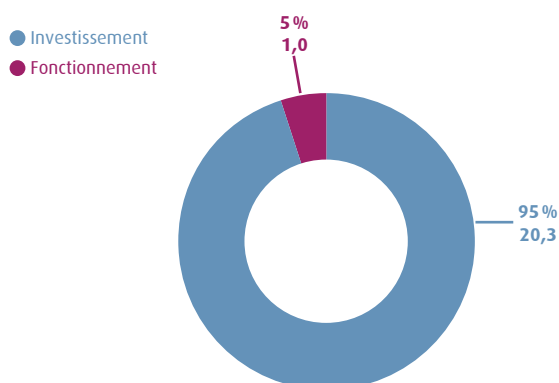
Le budget annexe Très Haut Débit, assujéti à TVA, a été créé en juillet 2011.

En 2017, les dépenses globales (investissement + fonctionnement) se sont élevées à 21,3 M€ et les recettes globales (investissement + fonctionnement) à 26,3 M€.

**RÉPARTITION DES RECETTES GLOBALES ENGAGÉES
POUR LE BUDGET ANNEXE THD EN 2017 (EN M€)**



**RÉPARTITION DES DÉPENSES GLOBALES ENGAGÉES
POUR LE BUDGET ANNEXE THD EN 2017 (EN M€)**



Les communes peuvent bénéficier d'un emprunt globalisé contracté par le SYANE pour financer leur participation aux travaux



FONCTIONNEMENT

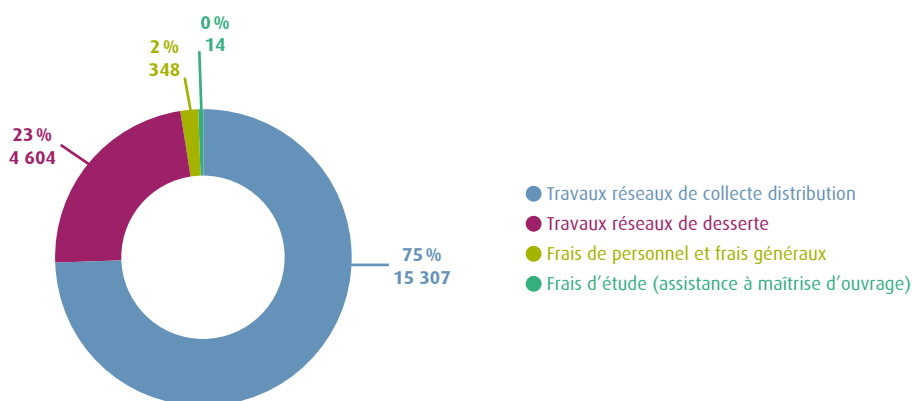
Les dépenses de fonctionnement d'un montant de 20,3 M€ sont constituées principalement de frais de personnels et de frais généraux refacturés par le budget principal du SYANE au budget annexe Très Haut Débit, ainsi que des frais financiers.

Les recettes de fonctionnement sont constituées principalement d'écritures d'ordres de production immobilisées (frais de personnels et frais généraux immobilisés), ainsi que de la redevance facturée au délégataire du réseau public fibre optique. Elles s'élèvent à 2,7 M€. Compte tenu de l'excédent antérieur reporté de 1,6 M€, contenu dans les 2,7 M€, la section de fonctionnement ressort globalement avec un excédent de 1,7 M€ qui sera reporté en 2018.

INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 20,3 M€ dont 19,9 M€ des dépenses consacrées aux travaux sur les réseaux de collecte et de desserte. Les frais d'études et de personnel sont exceptionnellement pris en compte dans les dépenses d'investissement car ils participent à la construction du réseau (opération de production mobilisée).

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POUR LE BUDGET ANNEXE THD EN 2017 (EN K€)



Les recettes d'investissement s'élevant environ à 25 M€ sont, quant à elles, constituées des emprunts encaissés (17 M€), de fonds en provenance de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (4,9 M€) dans le cadre de la convention FTTX, de subventions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (1,2 M€) dans le cadre de la convention SIDHERAL et de subventions des intercommunalités (1,9 M€).

Les ressources humaines : une équipe de 59 agents au service des collectivités

Les mouvements du personnel

RECRUTEMENTS EN 2017

• Sur un poste permanent :

- Thibaut IRIGOIN, à la direction Énergie/Concessions
- Julien GATINET, à la direction Télécom/SI/SIG
- Youssef BENCHEKROUN, à la direction Télécom/SI/SIG
- Bruno NSELLE MOUYENGA, au service Éclairage Public
- Maxime CHERBLANC au service Éclairage Public
- Marion HEYMANN au service Marchés publics et suivi administratif et financier des opérations
- Beytullah TUNCER, au service Travaux Réseaux Fibre optique
- Charlène SAGNOL, au service Maîtrise de l'Énergie/Énergies renouvelables

• En renfort :

- Amandine HENRIQUES DOS SANTOS, à la direction Énergie/Concessions
- Anne-Pauline PERINEL, au service Marchés publics et suivi administratif et financier des opérations
- Élise SCOTTON, au service Communication
- Éliane LACHAVANNE, à la direction Ressources Humaines/Administration et Finances
- Stéphane GOYET, à la direction Télécom/SI/SIG

MOUVEMENTS INTERNES EN 2017

- Stéphanie CHATELET, de la direction Énergie/Concessions vers le service Maîtrise de l'Énergie/Énergies renouvelables
- Laurence BONTEMS, prise en charge du suivi administratif et financier dédié aux opérations Maîtrise de l'Énergie/Énergies renouvelables
- Marie-Georges LONGCHAMP, prise en charge du suivi administratif et financier dédié aux opérations Éclairage Public

DÉPARTS EN 2017

- Chloé BERARD à la direction Ressources Humaines/Administration et Finances, fin de contrat
- Christine HAULT au service Marchés publics et suivi administratif et financier des opérations, fin de contrat
- Christelle FOURNIER à la direction Ressources Humaines/Administration et Finances, mise en disponibilité
- Alexandre ZBINDEN à la direction Télécoms/SI/SIG, fin de contrat

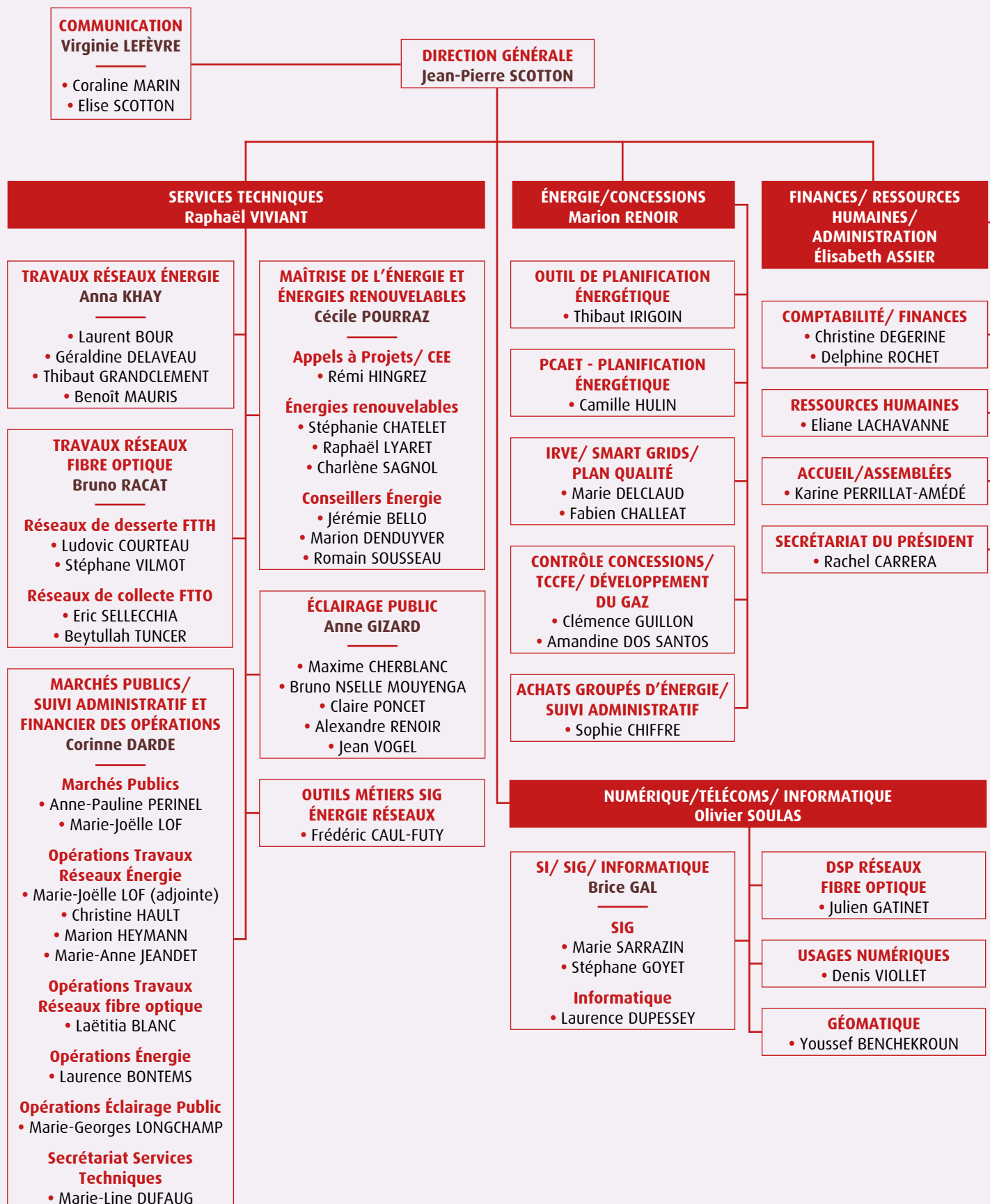
STAGIAIRES EN 2017

- Thomas BONTEMS à la direction Ressources Humaines/Administration et Finances

La formation

226 jours

L'organigramme au 31 décembre 2017



La communication du SYANE

Informers

PAR DES PUBLICATIONS INSTITUTIONNELLES ET DÉDIÉES ET DES OUTILS OPÉRATIONNELS VARIÉS

Pour chaque plaquette, ajoutez la photo de la page de couverture des supports en précisant en légende leur nom :

- 2 supports dédiés à l'éclairage public
- 4 supports dédiés au gaz
- 4 supports internes
- 2 supports dédiés à la mobilité électrique
- 7 supports institutionnels

PAR LA PRESSE LOCALE ET LES MAGAZINES MUNICIPAUX :

- 245 articles recensés, soit une augmentation de 67 % par rapport à 2016
- 25 communiqués de presse, soit une augmentation de 56 %
- 2 conférences de presse relatives à la création de Syan'EnR et à la présentation des lauréats de l'édition 2017 des Appels à Projets Énergies



Plaquette Mobilité électrique



Plaquette Diagnostic Éclairage Public



Lettre d'information du SYANE



L'information passe par les supports du SYANE mais aussi la presse locale



PAR LE SITE INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX :

• Le site internet du SYANE

- 28 000 utilisateurs (+15 %), 45 000 sessions (+20 %), 220 760 pages consultées (+20 %)
- 60 brèves (+15 %)

• Mise en ligne du site internet eborn dédié au service de bornes de recharge pour véhicules électriques

• Les réseaux sociaux

- 849 relations sur LinkedIn (+ 111 %)
- 663 abonnés sur Twitter (+ 48 %)
- Création de Facebook (201 abonnés)

Organiser des événements

L'organisation d'inaugurations et d'événements ont fortement augmenté en 2017 en particulier afin de promouvoir le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques. Plusieurs événements ont été co-organisés avec plusieurs partenaires locaux publics et privés (le Département, le Grand Annecy, l'Automobile Club du Mont-Blanc, la Communauté de Communes du Pays Rochois, GRDF, etc.) :

• 21 inaugurations

• 16 événements dont

- le Forum des collectivités territoriales de la Haute-Savoie
- 9 événements dédiés à la mobilité électrique
- 4 événements dédiés à la transition énergétique : signature, visite, atelier et réunion d'information autour du volet éclairage public dans le cadre des accompagnements des Territoires à Énergie Positive

Zoom sur...

Développer la communication interne

En 2017, le SYANE a créé une communication spécifique à destination des agents du SYANE mais aussi des élus du Comité. Deux newsletters interactives ont été créées, l'une à destination des agents et l'autre des élus. Bimestrielles, elles permettent de faire le point sur les actualités, chiffres clés et événements des deux derniers mois, et proposent également de décrypter le jargon professionnel du SYANE.

Par ailleurs, le SYANE a développé en son sein « Les heures de la Com' », un format de réunion permettant d'en apprendre plus sur les missions et les projets du SYANE, présentés par les agents.

A large, stylized letter 'A' in a dark brown color serves as the background for the entire image. The 'A' is composed of two main vertical strokes and a horizontal crossbar, with a triangular cutout in the center. The background is a solid red color.

Les annexes

Annexe 1 : les délégués du Comité du SYANE

Composition du Comité Syndical du SYANE au 31 décembre 2017

Commune	Nom	Qualité
ANNECY	MUGNIER André	Maire Adjoint Vice-Président du SYANE
ANNECY	BILLET Thierry	Conseiller délégué
ANNECY	HERISSON Pierre	Conseiller Municipal
ANNECY-LE-VIEUX	PITTE Alain	Conseiller Municipal
BLUFFY	LAGGOUNE Kamel	Maire
CHAVANOD	DESILLE René	Maire
CRAN-GEVRIER	BESSON Gérard	Conseiller Municipal
CRAN-GEVRIER	PACORET Vincent	Conseiller Municipal
CUSY	PETIT Serge	Maire
DOUSSARD	LUTZ Michèle	Maire
ENTREVERNES	FAVRETTO Eric	Conseiller Municipal
FAVERGES-SEYTHENEX	GOLLIET-MERCIER Alfred	Maire adjoint
MARIGNY-SAINT-MARCEL	BACHELLARD Christian	Maire Adjoint
MENTHON ST BERNARD	COUTIER Patrice	Conseiller Municipal
MEYTHET	CAMPART Nicolas	Maire Adjoint d'Annecy
TALLOIRES-MONTMIN	TUGEND Robert	Maire délégué de Montmin
POISY	BOURGEAUX Jean	Maire Adjoint
SAINT FELIX	OGIER Hervé	Conseiller Municipal
SAINT-JORIOZ	FRANCESCHI Anne-Françoise	Conseillère Municipale
SEYNOD	PAGET Raymond	Maire Adjoint d'Annecy
SEYTHENEX	GUENAN Jacky	Maire délégué
SECTEUR ANNECY	BLONDIAUX Georges	Délégué des communes du secteur d'Annecy
Suppléants Annecy		
ANNECY	BRO Marie	Conseillère Municipale
NONGLARD	DUFOUR Thierry	Conseiller Municipal
RUMILLY	VIOLETTE Jean-Pierre	Adjoint au Maire
SEVRIER	MAURIANGE Claude	Conseiller Municipal
SEYNOD	MOREL Michel	Conseiller Municipal
TALLOIRES	LAFLEUR Ludovic	Maire Adjoint
THORENS-GLIERES	MAXENTI Jean-Charles	Adjoint au Maire

Membre du Comité Syndical

Membre du Bureau et du Comité Syndical

Délégués des communes sous concession Enedis du secteur de Bonneville

Commune	Nom	Qualité
CHAMONIX MONT BLANC	DUCROZ Christian	Conseiller Municipal
CLUSES	STEYER Jean-Pierre	2 ^e Maire-Adjoint
CORNIER	ALLARD Gilbert	Maire Vice-Président du SYANE
COTE D'ARBROZ (LA)	MUFFAT Sophie	Maire
MAGLAND	POUCHOT René	Maire
MARCELLAZ EN FAUCIGNY	PERRET Alain	Conseiller Municipal
MARIGNIER	MAURIS-DEMOURIOUX Bertrand	Maire
MARNAZ	HERVE Loïc	Conseiller Municipal
MEGEVETTE	GAMBARINI Julien	Conseiller Municipal
MONT SAXONNEX	SCHEVENEMENT Christian	2 ^{ème} Adjoint
ONNION	BOSSON Fernand	Conseiller Municipal
PASSY	DREVON Philippe	Adjoint au Maire
RIVIERE ENVERSE (LA)		
ROCHE-SUR-FORON (LA)	MAURE Sébastien	Maire
SAINT SIGISMOND	MILON Jacky	Adjoint au Maire
SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY	BUFLIER Daniel	4 ^e Adjoint
SCIONZIER	DUSSAIX Julien	Adjoint au Maire
SIXT FER A CHEVAL	MONET Vincent	Conseiller Municipal
TANINGES	DESCHAMPS Fernand	Adjoint au Maire
THYEZ	CATALA Gilbert	Maire Vice-Président du SYANE
THYEZ	GYSELINCK Fabrice	Adjoint au Maire
TOUR (LA)	FOUQUET Sylvain	Conseiller Municipal
Suppléants Bonneville		
AYZE	TEMIL Jean-Louis	4 ^e Adjoint
CHAPELLE RAMBAUD (LA)	CHAMPROUX Erwan	2 ^e Adjoint
CLUSES	METRAL Guy-André	3 ^e Maire-Adjoint
MARNAZ	GLEYS Robert	2 ^e Adjoint
MORILLON	PINARD Jean-Philippe	3 ^e Adjoint
SAINT JEOIRE	ZADJIAN Eric	Maire Adjoint
SCIONZIER	PEPIN Stéphane	Conseiller Municipal
VIUZ-EN-SALLAZ	CHENEVAL Jean-Pierre	7 ^{ème} Adjoint

Membre du Comité Syndical

Membre du Bureau et du Comité Syndical

Délégués des communes sous concession Enedis du secteur de Saint-Julien-en-Genevois

Commune	Nom	Qualité
AMBILLY	PAPEGUAY Noël	Conseiller Municipal
ANNEMASSE	PEUGNIEZ Eric	Délégué d'Annemasse Vice-Président du SYANE
ANNEMASSE	BILAVARN Mathieu	Conseiller Municipal
ARTHAZ PONT-NOTRE-DAME	CIABATTINI Alain	Adjoint au Maire
CHEVRIER	GRANDCHAMP Pierre	1 ^{er} Adjoint
COLLONGES SOUS SALEVE	VICAT Roland	Adjoint au Maire
COPPONEX	SIBILLE Jacques	3 ^e Adjoint
CRUSEILLES	BOUCHET Daniel	Maire
FEIGERES	VANDERSCHAEGHE Laurent	2 ^e Adjoint
FILLINGES	PELISSIER Philippe	3 ^e Adjoint
GAILLARD	BOSLAND Jean-Paul	Maire
MENTHONNEX EN BORNES	DEMOLIS Guy	Maire
NEYDENS	CHAUTEMPS Bernard	1 ^{er} Maire Adjoint
REIGNIER	MONATERI Pierre	Maire délégué d'Esery
SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS	FOURNIER Pierryves	Délégué de Saint-Julien
SAPPEY (LE)	JACQUES Jean-Michel	Conseiller Municipal
VALLEIRY	AYEB Amar	Adjoint au Maire
VANZY	MACHARD Jean-Yves	Maire
VERS	VILLET Raymond	Maire Vice-Président du SYANE
VILLE-LA-GRAND	LAPERROUSAZ Maurice	Adjoint au Maire
Suppléants Saint-Julien		
ANNEMASSE	BENOIST Jean-Pierre	Conseiller Municipal
FRANGY	RENUCCI Gérard	Conseiller Municipal
MINZIER	JACQUET Jean-Claude	Conseiller Municipal
SAINT CERGUES	BOSSON Robert	2 ^e Adjoint
VETRAZ MONTHOUX	BELMAS Jean-Pierre	Adjoint au Maire
VIRY	GUIDO Virginie	Conseillère Municipale
VULBENS	FORAY Gérard	3 ^{ème} Adjoint au Maire

Membre du Comité Syndical

Membre du Bureau et du Comité Syndical

Délégués des communes sous concession Enedis du secteur de Thonon-les-Bains

Commune	Nom	Qualité
ALLINGES	BONDURAND Jean-Claude	5ème Adjoint au Maire
ANTHY-SUR-LÉMAN	FAVRE-VICTOIRE Emmanuel	Adjoint au Maire
ARMOY	BERNARD Patrick	Conseiller Municipal
DOUVAINÉ	LAPRAZ Georges	2 ^e Adjoint
DRAILLANT	CHESSEL Lucien	Maire
EVIAN	GUIRAUD Alain	Adjoint au Maire
EXCENEVEX	FILLON Pierre	Maire
LARRINGES	RICHARD Claude	Maire-adjoint
LUGRIN	BURNET Jacques	Maire
LYAUD (LE)	DEAGE Joseph	Maire Vice-Président du SYANE
MORZINE	PEILLEX Gilbert	Adjoint au Maire
NERNIER	BERTHIER Marie-Pierre	Maire
PUBLIER	RUDYK Georges	Conseiller Municipal
SAINT-ANDRE-DE-BOEGE	CHARRAT Michel	Conseiller Municipal
SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS	GILLET Bruno	Maire
SAXEL	MOUCHET Denis	Maire
SCIEZ	TRIVERIO Christian	1 ^{er} Adjoint
YVOIRE	CALMUS Gérald	Conseiller Municipal
Suppléants Thonon		
BURDIGNIN	NAMBRIDE Christian	Conseiller Municipal
EVIAN-LES-BAINS	MATHONNET Marc	Conseiller Municipal
FETERNES	CURTET Philippe	Conseiller Municipal
MONTRIOND	MUFFAT (La Glière) Michel	3 ^e adjoint
VACHERESSE	COULIOU Yannick	2 ^e Adjoint au Maire
VEIGY FONCENEX	HOGBE-NLEND Frédéric	Conseiller Municipal

Membre du Comité Syndical

Membre du Bureau et du Comité Syndical

Délégués des collectivités sous régie ou SEM d'électricité

Collectivité	Nom	Qualité
BONNEVILLE	BOISIER Lucien	Adjoint Maire de Bonneville
HOUCHES (LES)	JEANDIDIER André	Conseiller Municipal
SALLANCHES	SERMET-MAGDELAINE Thierry	2 ^e Adjoint à Sallanches
Syndicat de THÔNES	LANDAIS Martial	Maire des Clefs - Président du SIEVT
Syndicat de THÔNES	PERILLAT-MERCEROZ Paul	Délégué à Manigod
SIESS (SEYSSSEL)	PERRET Guy	Maire Adjoint de Seyssel
SIESS (SEYSSSEL)	FRANCOIS Gilles	Maire d'Argonay
SIESS (SEYSSSEL)	BOIS Jean-Pierre	Maire Adjoint de Groisy
SIESS (SEYSSSEL)	LAMBERT Alain	Maire de St Germain/Rhône

Délégués du Conseil départemental de la Haute-Savoie

Arrondissement	Nom	Qualité
Arrondissement d'ANNECY	AMOUDRY Jean-Paul	Sénateur Honoraire - C.D canton de Faverges - Président du SYANE
Arrondissement d'ANNECY	HEISON Christian	C.D canton de Rumilly - Maire de Moye
Arrondissement de BONNEVILLE		
Arrondissement de BONNEVILLE	METRAL Marie-Antoinette	C.D canton de Bonneville
Arrondissement de ST-JULIEN	BARDET Raymond	C.D canton d'Annemasse - Conseiller Municipal Ville la Grand
Arrondissement de ST-JULIEN	DUBY-MULLER Virginie	CD canton de St-Julien - Députée
Arrondissement de THONON	BAUD-GRASSET Joël	C.D canton de Sciez Vice-Président du SYANE
Arrondissement de THONON	BAUD Richard	C.D canton de Thonon les Bains

Membre du Comité Syndical

Membre du Bureau et du Comité Syndical

Annexe 2 : les Commissions du SYANE

3 commissions administratives

• Commission d'ouverture des plis (COP)

La commission d'ouverture des plis du SYANE se réunit dans le cadre des procédures de délégation de service public relatives à de nouvelles dessertes en gaz naturel. La commission ouvre les offres, détermine si elles sont ou non recevables, et donne un avis. Le Président s'appuie sur cet avis pour entamer les négociations et choisir l'offre finale. À la fin de cette procédure, le Président présente l'offre retenue au Comité syndical qui décide de l'attribution, au vu de l'avis du Président.

• Commission d'appels d'offres (CAO)

La commission d'appels d'offres examine les candidatures et les offres dans le cadre des appels d'offres. Elle élimine les offres non conformes à l'objet du marché, choisit celle économiquement la plus avantageuse et attribue le marché. Elle a le pouvoir de déclarer l'appel d'offres infructueux. Elle doit donner son avis favorable pour l'engagement d'une procédure négociée par la personne responsable des marchés.

• Commission consultative des services publics de l'électricité et du gaz

Cette commission permet d'associer les usagers à la gestion des services publics qui les concernent. Elle est saisie pour avis préalable sur tout projet de délégation de service public et pour examen du rapport annuel du délégataire (concession électricité et gaz).

8 commissions techniques

• Commission « Administration Générale et Finances » - Vice-Présidence : André MUGNIER

Cette commission traite des questions financières et budgétaires du SYANE : préparation budgétaire, gestion de la dette, prospective financière.

• Commission « Travaux sur les Réseaux énergie » - Vice-Présidence : Joseph DÉAGE

Cette commission est en charge du suivi des travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et l'enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications : programmation des travaux, procédures de commande publique, de maîtrise d'œuvre et de travaux, sécurité des chantiers, coordination des travaux.

• Commission « Services publics de la distribution de l'électricité et du gaz » - Vice-Présidence : Gilbert ALLARD

Cette commission s'intéresse aux questions liées aux services de l'électricité et du gaz et aux projets relatifs au réseau d'électricité : suivi des concessions, plan départemental de qualité d'électricité, projet de déploiement de bornes de charge de véhicules électriques, nouveaux usages de l'électricité et impacts sur le réseau. Le Vice-Président de cette commission est, aux côtés du Président, l'interlocuteur privilégié des concessionnaires Enedis et EDF et de l'USERAA (Union des Syndicats d'Énergies Rhône-Alpes Auvergne).

- **Commission « Éclairage Public » - Vice-Présidence : Gilbert CATALA**

Cette commission propose, notamment, des orientations pour la mise en œuvre du plan d'actions et de la charte EPure pour accompagner les communes vers un Éclairage public responsable et performant.

- **Commission « Énergie/Environnement » - Vice-Présidence : Raymond VILLET**

Cette commission réfléchit aux évolutions des actions du SYANE en matière de Maîtrise de l'Énergie et de Développement des énergies renouvelables : études énergétiques et de faisabilité, Appels à Projets, étude départementale de potentiel hydroélectrique, service de Conseil en Énergie auprès des collectivités.

- **Commission « Fourniture et achats d'énergie et développement du gaz naturel » - Vice-Présidence : Gilles FRANCOIS**

Cette commission s'intéresse aux questions liées à la fourniture d'énergie : achat groupé d'électricité et de gaz, contrôle de la taxe communale sur les consommations finales d'électricité, précarité énergétique, développement du gaz.

- **Commission « Communications électroniques et aménagement numérique » - Vice-Présidence : Joël BAUD-GRASSET**

Cette commission suit le déploiement des infrastructures du plan d'aménagement numérique : construction du réseau public fibre optique, affermage pour l'exploitation et la commercialisation du réseau, mise à jour du volet « infrastructures » du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de la Haute-Savoie.

- **Commission « Prospective sur les usages du numérique » - Vice-Présidence : Éric PEUGNIEZ**

Cette commission mène une réflexion et une prospective sur l'évolution des usages du numérique, dans l'optique notamment de compléter le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie par un volet « Usages et services ».

Retrouvez la liste des élus membres des Commissions du SYANE : www.syane.fr



SYNDICAT DES ÉNERGIES
ET DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE HAUTE-SAVOIE

2107 ROUTE D'ANNECY
74330 POISY | FRANCE

TÉL. 04 50 33 50 60
INFO@SYANE.FR

WWW.SYANE.FR

